


ITM LAI

**Projet de démolition d'un site existant et  
construction d'un nouvel entrepôt à  
Mauchamps**

**PJ 21 : Fichiers supplémentaires**

# Identification et révision du document

## IDENTIFICATION DU DOCUMENT

<b>Projet</b>	Projet de démolition d'un site existant et construction d'un nouvel entrepôt à Mauchamps
<b>Maître d'Ouvrage</b>	ITM LAI
<b>Document</b>	PJ 21 : Fichiers supplémentaires
<b>Etabli par</b>	 <b>Qualiconsult</b> SÉCURITÉ

Les documents de la PJ21 sont les suivants :

<b>PJ21_1</b>	Etude amiante
<b>PJ21_2</b>	Arrêté portant agrément
<b>PJ21_3</b>	Document relatif au changement de numérotation de voie
<b>PJ21_4</b>	Plans supplémentaires
<b>PJ21_5</b>	Etude trafic


ITM LAI

**Projet de démolition d'un site existant et  
construction d'un nouvel entrepôt à  
Mauchamps**

**PJ21\_1 : Etude Amiante**

# Identification et révision du document

## IDENTIFICATION DU DOCUMENT

<b>Projet</b>	Projet de démolition d'un site existant et construction d'un nouvel entrepôt à Mauchamps
<b>Maître d'Ouvrage</b>	ITM LAI
<b>Document</b>	PJ21_1 : Etude Amiante
<b>Etabli par</b>	



**CABINET DELATTRE**  
**9, Route de Châlons**  
**51240 VESIGNEUL SUR MARNE**  
Tél : 03 26 66 84 09  
Fax : 03 26 66 85 81

Dossier : BASE INTERMARCHE MAUCHAMPS  
Rapport N°: 162017  
Rapport établi le : 15/06/2016 – complété le 20/09/16

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE  
ETENDU AUX MATERIAUX ET PRODUITS  
SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE  
AVANT DEMOLITION**

Intervention du 31/05/2016 – complétée le 13/09/16

Lieu d'intervention :

**BASE INTERMARCHE – ITM LAI**

**BATIMENT A & BATIMENT B**

**RUE SAINT ELOI**

**91730 MAUCHAMPS**

**Conclusion**

**Produits et matériaux visés à l'annexe 13-9 du code de la santé publique**

**Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'AMIANTE**

**L'EXPERT INTERVENANT :** Stéphane DELATTRE (Numéro de certificat : ODI-00256)

**Propriétaire de l'immeuble :** ITM IMMO LOG – représenté par Mme ALDEBERT

**Commanditaire du repérage :** ITM IMMO LOG – représenté par Mme ALDEBERT

Ce rapport comporte : 69 pages (hors copie rapports antérieurs)

Seules les pages portant l'empreinte "CABINET DELATTRE document original" (tampon gaufré) sont des pages originales.

DATE DE LA COMMANDE	DATE DE SIGNATURE DU RAPPORT	SIGNATURE
24/03/2016	21/09/2016	



## 1. - CONCLUSIONS

1.1 Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, Il a repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

➤ [Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur](#)

MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Tôles ondulées fibrociment de couverture		Totalité de la toiture du bâtiment A			EP	OUI
Pièces de rives de toiture fibrociment		Sur la périphérie de la couverture du bâtiment A			EP	OUI
Closoirs de bas versant en fibrociment		En bas des deux versants extérieurs de la toiture du bâtiment A			EP	OUI
Conduit fibrociment		Dans la zone entrepôt du bâtiment A, contre le mur séparatif avec les bureaux, depuis le sol jusqu'en toiture, compris sortie de toit.			EP	OUI

**\* Légende par état de conservation :**

EP : Evaluation périodique (voir ci-après)  
AC1 : Action Corrective de premier niveau (voir ci-après)  
AC 2 : Action Corrective de second niveau (voir ci-après)

1.2 Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, Il a repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils contiennent de l'amiante :

➤ [Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante après ANALYSE suivant visite du 31/05/2016](#)

MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Dalle de sol grise	PR 29	Local PESAGE au RDC du bâtiment A	Matériau semi dur gris	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 028 et 029, en date du 14/06/16	AC 1	OUI
Colle dalle de sol grise	PR 30		Matériau bitumineux noir		AC 1	OUI
Colle de faïences	PR 31	Sanitaires n°1 - hommes et femmes - au RDC du bâtiment A	Matériau bitumineux noir + Matériau semi dur gris		EP	OUI
Colle de faïences	PR 40	Sanitaires douches au RDC du bâtiment B	Matériau dur de type ciment		EP	OUI



MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
			colle			
Dalle de faux plafonds	PR 36	Bureaux au 1 <sup>er</sup> étage de la zone de bureaux n°3	Matériau semi-dur de type plaques blanches	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16	AC 1	OUI
Colle de faïences	PR 40	Sanitaires et douches - hommes et femmes - au RDC du bâtiment B	Matériau dur de type carrelage + Matériau semi dur gris	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 039, en date du 14/06/16	EP	OUI
Dalle de sol verte	PR 42	Bureaux à l'étage du bâtiment B	Matériau semi dur vert	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 042, en date du 14/06/16	AC 1	OUI
Colle dalle de sol verte	PR 42		Matériau semi-dur beige, colle jaune		AC 1	OUI

**\* Légende par état de conservation :**

EP : Evaluation périodique (voir ci-après)  
AC1 : Action Corrective de premier niveau (voir ci-après)  
AC 2 : Action Corrective de second niveau (voir ci-après)

➤ Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante après ANALYSE suivant visite du 13/09/2016

MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Colle jaune de moquette	PR 1	Local 24-25 et 26-27, local CGT, local CHSCT, local CE, Locaux 17 et 18, local FO à l'étage du bâtiment A – zone de bureaux n°1	Matériau souple fibreux de type moquette (bleu) + matériau de type colle jaune	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-070012-01, éch. N° 001, en date du 20/09/16	EP	OUI



1.2 Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, Il a repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

➤ Liste des matériaux et produits **NE contenant PAS d'amiante** après  
**ANALYSE**

MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Enduit de plafond	PR 1	Ancien self service au RDC du bâtiment A	Peinture + papier + plâtre	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Enduit mural	PR 2	Ancien self service au RDC du bâtiment A	Peinture + matériau semi-dur blanc			NON
Colle carrelage moucheté vert	PR 3	Ancien self service au RDC du bâtiment A	Matériau semi-dur gris et blanc			NON
Dalle de sol faux plafond beige	PR 4	Ancien self service au RDC du bâtiment A	Matériau semi-dur beige			NON
Colle + joint de carrelage marron	PR 5	Ensemble des vestiaires, sanitaires, infirmerie, réfectoire et locaux sociaux	Matériau dur type ciment blanc			NON
Colle + joint de faïence blanche	PR 6	Plonge de l'ancien self au RDC du bâtiment A	Matériau dur blanc + ciment gris	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Colle de carrelage gris	PR 7	Cuisine de l'ancien self au RDC du bâtiment A	Matériau dur de type ciment gris			NON
Joint de carrelage gris	PR 8	Cuisine de l'ancien self au RDC du bâtiment A	Matériau dur de type ciment gris			NON
Peinture de sol	PR 9	Bureau de l'ancien self au RDC du bâtiment A	Matériau semi-dur orange + gris	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Dalle de faux plafond	PR 10	Bureau de l'ancien self au RDC du bâtiment A	Maillage de fibres blanc + matériau semi-dur beige + isolant jaune			NON
Colle de carrelage	PR 11	Ancienne chambre froide du self au RDC du bâtiment A	Matériau dur beige + ciment gris			NON
Colle de matériau	PR 12	Sur les contre marches de l'escalier dans le hall principal au RDC du bâtiment A	Matériau souple gris + colle jaune ; peinture marron			NON
Colle + joint de carrelage	PR 13	Dans le hall principal au RDC du bâtiment A	Matériau dur gris			NON





MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Enduit de plafond	PR 14	Dans le dégagement n°2 au RDC du bâtiment A	Matériau de type peinture rose + enduit blanc	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Colle + joint de faïence blanche	PR 15	Ensemble des sanitaires hommes et femmes au RDC des bureaux du bâtiment A, coté dégagement n°1	Matériau dur beige			NON
Enduit de plafond	PR 16	Plafond de la chaufferie au RDC du bâtiment A	Matériau semi-dur plâtreux gris / beige			NON
Calorifuge blanc	PR 17	Chaufferie au RDC du bâtiment A	Matériau fibreux de type isolant + matériau bitumineux noir + maillage de fibres blanc			NON
Calorifuge gris / noir	PR 18	Chaufferie au RDC du bâtiment A	Matériau gris + mousse noire			NON
Dalle de faux plafond	PR 19	Zone Ateliers au RDC du bâtiment A	Matériau type maillage + fibreux jaune	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Dalle de sol crème	PR 20	Bureau situé au fond de la zone Ateliers au RDC du bâtiment A	Matériau semi-dur beige + colle jaune			NON
Dalle de sol beige	PR 21	Bureau situé au fond de la zone Ateliers au RDC du bâtiment A	Matériau semi-dur beige + colle jaune			NON
Enveloppe de calorifuge	PR 22	Dans le caisson en façade de l'atelier au RDC du bâtiment A	Matériau fibreux souple alu + carton			NON
Dalle de sol grise	PR 23	Bureau n°45 au RDC du bâtiment A	Matériau de type revêtement de sol gris + colle jaune			NON
Ragréage + colle de moquette	PR 24	Bureau n°41 au RDC du bâtiment A	Matériau de type ragréage gris + colle jaune			NON
Dalle de sol blanche	PR 25	Bureau n°45 au RDC du bâtiment A	Matériau de type revêtement de sol blanc + colle jaune			NON
Dalle de sol grise	PR 26	Bureau n°54 au RDC du bâtiment A	Matériau de type revêtement de sol gris + colle jaune			NON



MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Ragréage + colle	PR 27	Bureau n°54 au RDC du bâtiment A	Matériau de type colle jaune + semi-dur gris	Suivant analyse EUROFINs n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Peinture de charpente	PR 32	Charpente des entrepôts du bâtiment A	Matériau de type peinture rouge + semi-dur noir			NON
Mur chambre froide	PR 33	Murs des chambres froides dans les entrepôts au RDC du bâtiment A	Matériau de type polystyrène			NON
Isolant intérieur des murs			Matériau de type souple bitumineux noir			NON
Colle + joint de carrelage	PR 34	Ensemble des sanitaires n°2 + vestiaires au RDC du bâtiment A, dans la zone de bureaux n°2.	Matériau de type revêtement de sol beige			NON
Colle de faïences	PR 35	Ensemble des sanitaires n°2 + vestiaires au RDC du bâtiment A, dans la zone de bureaux n°2.	Matériau dur de type ciment blanc			NON
Flocage	PR 37	Entre le faux plafond et la toiture sur l'ensemble du bâtiment B	Matériau semi-dur blanc et matériau fibreux beige			NON
Faux plafond	PR 38	Faux plafond en sous face de toiture sur l'ensemble du bâtiment B	Matériau fibreux type isolant			NON
			Matériau de type aluminium bitumineux noir et maillage de fibres			NON
Peinture de charpentes	PR 39	Ensemble de la charpente du bâtiment B	Matériau fibreux isolant jaune			NON
Colle de carrelage	PR 41	Vestiaires et sanitaires au RDC du bâtiment B	Matériau dur de type ciment noir + chape beige		NON	
Dalle de faux plafond blanc	PR 43	Faux plafond du bureau n°1, dans la zone de bureaux 2 à l'étage du bâtiment A	Matériau semi-dur fibreux blanc		NON	
Ragréage de moquette	PR 44	Sur couloir mezzanine des bureaux dans la zone de bureaux 2 à l'étage du bâtiment A	Matériau de type colle jaune		NON	
			Matériau de type ragréage gris		NON	



MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Peinture de plafond	PR 45	Bureau n°40, dans la zone bureaux 1, à l'étage du bâtiment A	Matériau de type peinture blanc + semi-dur blanc			NON
Ragréage de sol	PR 46	Bureau n°39, dans la zone bureaux 1, à l'étage du bâtiment A	Matériau de type colle jaune + fibreux de type bois			NON
			Matériau fibreux de type bois			NON
Dalle de faux plafond	PR 47	Salle de réunion D1 à l'étage du bâtiment A	Matériau type polystyrène			NON
			Matériau semi-dur gris + fibreux de type bois			NON
MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Ragréage de sol	PR 48	Salle de réunion D1 à l'étage du bâtiment A	Matériau de type colle jaune + matériau type ragréage gris	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-041996-01, éch. N° 035, en date du 14/06/16		NON
Ragréage de sol	PR 49	Salle de réunion D2 à l'étage du bâtiment A	Matériau souple gris			NON
			Matériau de type colle jaune + ragréage gris			NON
			Matériau de type souple beige			NON
Dalle de faux plafond	PR 50	Bureau B8 à l'étage du bâtiment A, coté salle réunion D2	Matériau semi-dur blanc + fibres			NON
Enduit projeté mural	PR 51	Ensemble des murs extérieurs du bâtiment A coté cour intérieure de la base	Matériau type peinture orange + matériau semi-dur blanc			NON
			Matériau de type semi-dur gris			NON



➤ Liste des matériaux et produits **NE contenant PAS d'amiante** après **ANALYSE** suivant visite du 13/09/2016

MATERIAU	N° PRELEVEMENT	LOCALISATION DU PRELEVEMENT OU DU MATERIAU	ASPECT	OBSERVATIONS / REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	PRESENCE D'AMIANTE
Dalle de faux plafonds	PR 02	Réserve B5 au 1 <sup>er</sup> étage du bâtiment A	Matériau de type enduit blanc + semi-dur fibreux	Suivant analyse EUROFINS n° AR-16-SG-070012-01, éch. N° 001, en date du 20/09/16		<b>NON</b>
Sol PVC + colle	PR 03	Réserve B5 au 1 <sup>er</sup> étage du bâtiment A	Matériau souple de type revêtement de sol			<b>NON</b>
			Matériau de type colle jaune + ragréage gris			<b>NON</b>
Dalle de faux plafond	PR 04	Réserve n°2 au RDC du bâtiment A	Matériau de type enduit blanc + semi-dur fibreux			<b>NON</b>
Ragréage + colle de moquette	PR 05	Salle CHABRIOR au RDC du bâtiment A	Matériau de type colle jaune + ragréage gris			<b>NON</b>



**1.3 Liste des locaux visités / non visités :**

BATIMENT	ETAGE	LOCAL	VISITE	NON VISITE	TYPE DE MATERIAUX
BATIMENT A		EXTERIEUR	X		Couverture tôles ondulées en amiante ciment
BATIMENT A	RDC	Ancien réfectoire	X		
BATIMENT A	RDC	Plonge	X		
BATIMENT A	RDC	Cuisine de l'ancien réfectoire	X		
BATIMENT A	RDC	Dégagement de la cuisine	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau de la cuisine	X		
BATIMENT A	RDC	Réserve de la cuisine	X		
BATIMENT A	RDC	Chambres froides de la cuisine	X		
BATIMENT A	RDC	Salle télévision	X		
BATIMENT A	RDC	Réfectoire	X		
BATIMENT A	RDC	Hall d'entrée	X		
BATIMENT A	RDC	Infirmierie	X		
BATIMENT A	RDC	Dégagement n°2	X		
BATIMENT A	RDC	Dégagement n°1	X		
BATIMENT A	RDC	Sanitaires hommes et femmes dans le dégagement n°1	X		
BATIMENT A	RDC	Réserve n°1	X		
BATIMENT A	RDC	Réserve n°2	X		
BATIMENT A	RDC	Chaufferie	X		
BATIMENT A	RDC	Atelier	X		
BATIMENT A	RDC	Local photos	X		



BATIMENT	ETAGE	LOCAL	VISITE	NON VISITE	TYPE DE MATERIAUX
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°1 AU RDC				
BATIMENT A	RDC	Bureau 60	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 59	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 57-58	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 56	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 55	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 54	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 53	X		
BATIMENT A	RDC	Salle informatique	X		
BATIMENT A	RDC	Salle Chabrior	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 47-46	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 45-44	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 41-43	X		
BATIMENT A	RDC	Bureau 40	X		
BATIMENT A	RDC	Local personnel d'entretien	X		Dalle de sol grise + colle amiante
BATIMENT A	RDC	Local 77	X		Dalle de sol grise + colle amiante
BATIMENT A	RDC	Local 78	X		Dalle de sol grise + colle amiante
BATIMENT A	RDC	Sanitaires hommes et femmes n°1	X		Colle de faïences amiante
BATIMENT A	RDC	Local 79	X		
BATIMENT A	RDC	Entrepôts	X		
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°2 AU RDC				
BATIMENT A	RDC	Chambres froides 1 à 4 dans les entrepôts	X		
BATIMENT A	RDC	Sanitaires et vestiaires à coté des Chambres froides 1 à 4 dans les entrepôts	X		
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°3 AU RDC				
BATIMENT A	RDC	Ancien bureaux	X		



BATIMENT	ETAGE	LOCAL	VISITE	NON VISITE	TYPE DE MATERIAUX
BATIMENT B					
BATIMENT B	RDC	Entrepôts	X		
BATIMENT B	RDC	Local de charge	X		
BATIMENT B	RDC	Dégagement	X		
BATIMENT B	RDC	Vestiaire	X		
BATIMENT B	RDC	Douches des vestiaires	X		Colle de faïences amiante
BATIMENT B	RDC	WC 1 et 2	X		Colle de faïences amiante
BATIMENT B	ETAGE	Ensemble des bureaux	X		Dalle de sol verte + colle amiante
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°3 A L'ETAGE				
BATIMENT A	ETAGE	Bureaux n°1 à n°3	X		Dalle de faux plafond 120 x 60 amiante
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°2 A L'ETAGE				
BATIMENT A	ETAGE	Local 01	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 02	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 03	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 04	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 05	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 06	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 07	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 08	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 09	X		
BATIMENT A	ETAGE	Coursive + dégagements	X		



BATIMENT	ETAGE	LOCAL	VISITE	NON VISITE	TYPE DE MATERIAUX
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°2 A L'ETAGE				
BATIMENT A	ETAGE	Local 10	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 11	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 12	X		
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°1 A L'ETAGE				
BATIMENT A	ETAGE	Mezzanine	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 40	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 39	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 38	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 37-36	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 35-34	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 33-29	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local C.E ITM LI	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local 27-26	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local ITM LI DSI	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local CGT	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local CHSCT	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local C.E	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local 18	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local 17	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local F.O	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local 15	X		Colle de moquette
BATIMENT A	ETAGE	Local 14	X		Colle de moquette





BATIMENT	ETAGE	LOCAL	VISITE	NON VISITE	TYPE DE MATERIAUX
BATIMENT A	ZONE DE BUREAUX N°1 A L'ETAGE				
BATIMENT A	ETAGE	Local CFTC	X		
BATIMENT A	ETAGE	Palier du hall d'entrée	X		
BATIMENT A	ETAGE	Salle de réunions D1	X		
BATIMENT A	ETAGE	Coursive + dégagements	X		
BATIMENT A	ETAGE	Couloir accès salle D2	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau accueil	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureaux B2 à B4	X		
BATIMENT A	ETAGE	Réserves n°1 et n°2	X		
BATIMENT A	ETAGE	Réserves n°3	X		
BATIMENT A	ETAGE	Salle de réunions D2	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local CFTC	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau directeur EIT	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau contrôleur de gestion	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau Resp. RH Transport	X		
BATIMENT A	ETAGE	Service RH Transport	X		
BATIMENT A	ETAGE	Responsable service transport	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau B5	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local archives du bureau B5	X		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau b6	X		
BATIMENT A	ETAGE	Réserve du Bureau b6	X		
BATIMENT A	ETAGE	Local informatique du Bureau b6	X		

### 1.5 Type de matériaux dans les locaux visités :

NOTA : Les matériaux indiqués en **ROUGE** contiennent de l'**AMIANTE**

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A		EXTERIEUR				Enduit projeté	Maçonnerie		Tôles ondulées amiante ciment	Menuiseries bois	
BATIMENT A	RDC	Ancien réfectoire	Carrelage gris et / ou moucheté vert	Dalle béton		Enduit	Maçonnerie		Panneaux pleins et / ou dalle marron	menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	plonge	Carrelage beige	Dalle béton		Faïences blanches	Maçonnerie		Lames métalliques		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Cuisine de l'ancien réfectoire	Carrelage gris	Dalle béton		Faïences blanches	Maçonnerie		Lames métalliques		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Dégagement de la cuisine	Carrelage gris	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Portes bois	Sous face plancher métal		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau de la cuisine	Peinture de sol	Dalle béton	Plinthes bois	Peinture	Maçonnerie	Portes bois	Dalle 60x60		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Réserve de la cuisine	Carrelage	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Portes bois	Plâtre peint		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Chambres froides de la cuisine	Carrelage	Dalle béton			Maçonnerie		Plein		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Salle télévision	Peinture de sol	Dalle béton	Plinthes bois	Peinture + toile de verre	Maçonnerie	Portes bois	Dalle 60x60	Menuiseries alu	Maçonnerie

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
										Vitrée	Aveugle
BATIMENT A	RDC	Réfectoire	Peinture de sol	Dalle béton	Plinthes bois	Peinture + toile de verre	Maçonnerie	Portes bois	Dalle 60x60	Menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Hall d'entrée	Pierre	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Escalier béton	Dalle 60x60	Menuiseries acier	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Infirmierie	Carrelage	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Maçonnerie		Dalle de faux plafonds	Menuiseries alu	
BATIMENT A	RDC	Dégagement n°2	Carrelage	Dalle béton	Plinthe carrelée	Peinture	Maçonnerie	Menuiseries bois	Peinture	Menuiseries acier	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Dégagement n°1	Carrelage	Dalle béton	Plinthe carrelée	Peinture + toile de verre	Maçonnerie	Menuiseries bois	Dalle de faux plafonds		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Sanitaires hommes et femmes dans le dégagement n°1	Carrelage	Dalle béton		Peinture et / ou Faïences	Maçonnerie	Menuiseries bois	Dalle de faux plafonds		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Réserve n°1		Dalle béton			Maçonnerie	Menuiseries bois	Sous face plancher métal		Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Chaufferie		Dalle béton			Maçonnerie	Menuiseries métal	Enduit plâtre sous béton	Menuiseries acier	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Atelier		Dalle béton		Bois	Cloisons bois	Menuiseries bois	Hourdis polystyrène + béton	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Local photo	Dalle de sol grise et crème	Dalle béton	Plinthe bois	Bois	Cloisons bois	Menuiseries bois	Hourdis polystyrène + béton	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 60	Dalle de sol grise et crème	Dalle béton	Plinthe bois	Bois	Cloisons bois	Menuiseries bois	Hourdis polystyrène + béton	Menuiseries bois	Maçonnerie



BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A	RDC	Bureau 56	Dalle de sol grise	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Dalle 120x60	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 55	Dalle de sol grise	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Dalle 120x60	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 54	Dalle de sol grise	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Dalle 120x60	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 53	Dalle de sol grise	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Dalle 120x60	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Salle informatique	Dalle de sol grise	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Dalle 120x60	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Salle Chabrior	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Dalle 120x60	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 45-44	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Hourdis polystyrène + béton	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 41-43	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Hourdis polystyrène + béton	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 40	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Cloisons bois	Menuiseries bois	Hourdis polystyrène + béton	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Local personnel d'entretien	Dalle de sol grise + colle	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Maçonnerie	Menuiseries bois	Panneaux bois	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Local 77	Dalle de sol grise + colle	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Maçonnerie	Menuiseries bois	Panneaux bois	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Local 78	Dalle de sol grise + colle	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Maçonnerie	Menuiseries bois	Panneaux bois	Menuiseries bois	Maçonnerie



BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A	RDC	Sanitaires hommes et femmes n°1	Carrelage 5x5	Dalle béton		Peinture et / ou faïences blanches	Maçonnerie	Menuiseries bois	Panneaux bois	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Local 79	Dalle de sol grise + colle	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture	Maçonnerie	Menuiseries bois	Panneaux bois	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Entrepôts		Dalle béton		Tôle métallique	Bacs acier	Menuiseries métallique	Panneaux isolants	Menuiseries acier	Maçonnerie ou bacs acier
BATIMENT A – RDC – ZONE DE BUREAUX N°2											
BATIMENT A	RDC	Chambres froides 1 à 4 dans les entrepôts	Carrelage	Dalle béton	Plinthe carrelés	Peinture et / ou faïences blanches	Maçonnerie	Menuiseries bois	Béton		Maçonneries + isolant polystyrène intérieur
BATIMENT A	RDC	Sanitaires et vestiaires à coté des chambres froides	Colle sous Carrelage	Dalle béton		Peinture et / ou faïences	Cloisons carreaux plâtre	Menuiseries bois	Sous face plancher métal		Maçonnerie
BATIMENT A – RDC – ZONE DE BUREAUX N°3											
BATIMENT A	RDC	Ancien bureaux	Dalle de sol	Dalle béton			Cloisons bois	Menuiseries bois	Sous face plancher bois		Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Ancien bureaux	Moquette	Plancher bois	Plinthes bois		Cloisons bois	Menuiseries bois	Plaques 120x60 blanche		Maçonnerie

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT B	RDC	Entrepôts		Béton		Tôle ondulée métal	Charpente métal	Soubassement maçonné	Faux plafond 120x60 + flocage	Métal	Métal
BATIMENT B	RDC	Local de charge		Béton		Tôle ondulée métal	Charpente métal	Soubassement maçonné	Faux plafond 120x60 + flocage	Métal	Métal
BATIMENT B	RDC	Couloir de distribution des sanitaires	Carrelage 5x5	Dalle béton	Plinthe carrelée	Peinture	maçonnerie	Menuiseries bois	Sous face plancher béton		Maçonnerie ou bacs acier
BATIMENT B	RDC	Sanitaires 1 et 2	Carrelage 5x5	Dalle béton	Plinthe carrelée	Peinture et / ou faïences blanches	maçonnerie	Menuiseries bois	Sous face plancher béton		Maçonnerie ou bacs acier
BATIMENT B	RDC	Vestiaires	Carrelage 5x5	Dalle béton	Plinthe carrelée	Peinture	maçonnerie	Menuiseries bois	Sous face plancher béton		Maçonnerie ou bacs acier
BATIMENT B	RDC	Douches des vestiaires	Carrelage 5x5	Dalle béton	Plinthe carrelée	Peinture et / ou faïences blanches	maçonnerie	Menuiseries bois	Sous face plancher béton		Maçonnerie ou bacs acier
BATIMENT B	ETAGE	Bureaux	Dalle de sol verte + colle	Dalle béton	Plinthe bois		Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plafond bois	Menuiseries bois	Maçonnerie ou bacs acier

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A – ETAGE – ZONE DE BUREAUX N°2											
BATIMENT A	ETAGE	Local 01	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 02	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 03	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 04	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 05	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 06	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 07	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 08	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Dalle 30x30	Menuiseries bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 09	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie



BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL				MURS / CLOISONS				PLAFONDS		FAÇADES		
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre	Plafonds	FAÇADES					
													Vitrée	Aveugle	
BATIMENT A	ETAGE	Coursive et dégagement	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois							
BATIMENT A	ETAGE	Local 10	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A	ETAGE	Local 11	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A	ETAGE	Local 12	Moquette	Dalle béton	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois		Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A – ETAGE – ZONE DE BUREAUX N°1															
BATIMENT A	ETAGE	Mezzanine	Moquette orange	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A	ETAGE	Local 40	Moquette orange	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A	ETAGE	Local 39	Moquette orange	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A	ETAGE	Local 38	Moquette orange	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				
BATIMENT A	ETAGE	Local 37-36	Moquette orange	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie				





BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS				PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre	Vitrée		Aveugle	
BATIMENT A	ETAGE	Local 35-34	Moquette rouge	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Local 33-29	Moquette rouge	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Pallier du hall d'entrée	Sol souple	Béton		Peinture	Maçonnerie	Menuiseries bois	Dalle faux plafond	Menuiseries acier	Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Salle D1	Moquette	béton	Plinthes bois	Papier peint	Maçonnerie	Menuiseries bois	Dalle fibralth		Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Coursive + dégagements	Moquette orange	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Couloir accès salle D2	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	Maçonnerie + cloisons modulaire alu	Menuiseries bois	Dalle de faux plafond	Menuiseries alu	Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Accueil	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois	Dalle de faux plafond	Menuiseries alu	Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Bureaux B2 à B4	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois	Dalle de faux plafond		Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Réserves 1 et 2	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons pleines	Menuiseries bois	Plafond plein		Maçonnerie	
BATIMENT A	ETAGE	Salle D2	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie	

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS				PLAFONDS		FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre	Autre	PLAFONDS	Vitrée	Aveugle	
BATIMENT A	ETAGE	Directeur EIT	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie		
BATIMENT A	ETAGE	Contrôleur de gestion	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie		
BATIMENT A	ETAGE	Resp. RH transport	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie		
BATIMENT A	ETAGE	Service RH transport	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie		
BATIMENT A	ETAGE	Resp. service transport	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie		
BATIMENT A	ETAGE	Bureau B5	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie		
BATIMENT A	ETAGE	Archives bureau B5	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons pleines	Menuiseries bois	Plafond plein		Maçonnerie		

En cas de présence d'amiante avérée, il est important de se reporter au §6.5 qui précise les principales démarches réglementaires à mettre en œuvre

### 1.5 BIS Type de matériaux dans les locaux visités :

NOTA : Les matériaux indiqués en **ROUGE** contiennent de l'**AMIANTE**

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A		EXTERIEUR				Enduit projeté	Maçonnerie		Tôles ondulées amiante ciment	Menuiseries bois	
BATIMENT A	RDC	Ancien réfectoire	Carrelage gris et / ou moucheté vert	Dalle béton		Enduit	Maçonnerie	Panneaux pleins et / ou dalle marron		menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	plonge	Carrelage beige	Dalle béton		Faïences blanches	Maçonnerie	Lames métalliques			Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Cuisine de l'ancien réfectoire	Carrelage gris	Dalle béton		Faïences blanches	Maçonnerie	Lames métalliques			Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Dégagement de la cuisine	Carrelage gris	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Sous face plancher métal			Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau de la cuisine	Peinture de sol	Dalle béton	Plinthes bois	Peinture	Maçonnerie	Dalle 60x60			Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Réserve de la cuisine	Carrelage	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Plâtre peint			Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Chambres froides de la cuisine	Carrelage	Dalle béton			Maçonnerie	Plein			Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Salle télévision	Peinture de sol	Dalle béton	Plinthes bois	Peinture + toile de verre	Maçonnerie	Dalle 60x60		Menuiseries alu	Maçonnerie

### 1.5 BIS Type de matériaux dans les locaux visités (suite visite du 13/09/2016) :

NOTA : Les matériaux indiqués en **ROUGE** contiennent de l'**AMIANTE**

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A – REZ DE CHAUSSEE											
BATIMENT A	RDC	Réserve n°2	Carrelage gris et /ou moucheté vert	Dalle béton		Enduit et / ou habillage bois	Maçonnerie		Dalle 120x60 + sous bacs collaborant en plenum	menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Salle CHABRIOR	Moquette bleue	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Cloisons bois	Dalle 120x60	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 53	Dalle de sol grise	Dalle béton			Maçonnerie	Cloisons bois	Dalle 120x60	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Bureau 59	Dalle de sol grise et blanche	Dalle béton			Maçonnerie	Cloisons bois	Dalle 120x60	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A	RDC	Salle 46-47	Dalle de sol grise et blanche	Dalle béton		Peinture	Maçonnerie	Cloisons bois	Sous face dalle béton + polystyrène	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A – ETAGE											
BATIMENT A	ETAGE	Local CFTC	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Bureau B6	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A – ETAGE (suite)											
BATIMENT A	ETAGE	Réserve B5	PVC sous moquette bleue	Dalle béton		Enduit et / moquette murale	Maçonnerie		Dalle 120x60	menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local INFO du bureau B6	Moquette bleue	béton		Toile de verre + peinture	cloisons modulaire alu	Menuiseries bois et / ou vitrées	Dalle 120x60	Menuiseries alu	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local CFTC	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 14 et 15	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local FO	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A – ETAGE – ZONE DE BUREAUX N°1											
BATIMENT A	ETAGE	Local CE ITM LI	Moquette rouge	Plancher bois	Plinthe bois	Peinture et / ou bois	Cloisons bois + partie vitrée	Menuiseries bois	Plaques bois	Menuiseries bois	Maçonnerie
		Local FO	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
		Local 17 et 18	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
		Local CE	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
		Local CHSCT	Moquette + colle jaune	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie

BATIMENT	NIVEAU	LOCAL	SOL			MURS / CLOISONS			PLAFONDS	FAÇADES	
			Revêtement	support	Autre	Revêtement	support	Autre		Vitrée	Aveugle
BATIMENT A – ETAGE – ZONE DE BUREAUX N°1 (suite)											
		Local CGT	Moquette + <b>colle jaune</b>	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
		Local 24-25	Moquette + <b>colle jaune</b>	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie
BATIMENT A	ETAGE	Local 26-27	Moquette + <b>colle jaune</b>	Plancher bois	Plinthe bois		Maçonnerie	Cloisons bois	Bois	Men bois	Maçonnerie

En cas de présence d'amiante avérée, il est important de se reporter au §6.5 qui précise les principales démarches réglementaires à mettre en œuvre

## **2. - PREAMBULE**

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le bâtiment :

**BASE INTERMARCHE – BATIMENT A & B - RUE SAINT ELOI – 94730 MAUCHAMPS.**

**Dont le permis de construire date du :** inconnu  
**Ou année de construction :** Environ 1970

**Référence cadastrale :** Non communiquée

**Fonction principale :** Base logistique alimentaire du groupe Intermarché.

## **3 - BUT DE LA MISSION**

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dont la liste est donnée en annexe du décret n° 2011-629 du 03 juin 2011.  
Notamment les composants suivants sont étudiés :

Liste A mentionnées à l'article R 1334-20

1. Flocage
2. Calorifugeages
3. Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-21

1. Parois verticales et intérieures
2. Planchers et plafonds
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
4. Eléments extérieurs

Liste C mentionnée à l'article R 1334-22

1. Toiture et étanchéité.
2. Façade.
3. Parois verticales intérieures et enduits.
4. Plafonds et faux-plafonds.
5. Revêtements de sols et de murs.
6. Conduits, canalisations et équipements.
7. Ascenseurs et monte-charge.
8. Equipements divers.
9. Installations industrielles.
10. Coffrages perdus.

***Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par la(es) liste(s) C font l'objet du présent repérage. Voir détail de la liste C ci-dessous :***



**Liste C mentionnée à l'article R. 1344-22**

<b>Composant de la construction</b>	<b>Partie du composant à vérifier ou à sonder</b>	<b>Prélèvements / Observations</b>
<b>1. Toiture et étanchéité</b>		
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment.	<b>Toiture ondulée AMIANTE CIMENT de l'ensemble du BATIMENT A</b>
Ardoises	Ardoise composite, ardoises en fibres-ciment.	
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, de ventilation...bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colle.	
Revêtement bitumineux d'étanchéité		
Accessoire de toiture	Rivets, faitages, closoirs...	
<b>2. Façades</b>		
Panneaux sandwichs	Plaques, joints d'assemblages, tresses....	
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres ciment, ardoises en fibres ciment, isolant sous bardage.	
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres ciment.	
<b>3. Parois verticales intérieures et enduits</b>		
Murs et cloisons.	Flocage, enduits projetés, revêtements durs (plaques en fibres-ciment), joints de dilatation.	
Poteaux (périphériques et intérieurs).	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton+plâtre), peinture intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pied/tête de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment.	
Cloisons légères ou préfabriquées.		
Gaines et coffres verticaux.		
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux.	
	Vantaux et joints.	





<b>Composant de la construction</b>	<b>Partie du composant à vérifier ou à sonder</b>	<b>Prélèvements / Observations</b>
<b>4. Plafonds et faux-plafonds</b>		
Plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrage perdu (carton-amiante, fibres-ciment, composite).	<b>Plaques blanches de faux plafond des bureaux situés à l'étage du BATIMENT A, dans la zone de bureaux n°3 – analyse Eurofins n° 035</b>
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures).	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes.	
Interfaces entre structures.	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.	
Gaines et coffres horizontaux.	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux.	
Faux plafonds	Panneaux et plaques	
<b>5. Revêtements de sols et murs</b>		
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement).	Dalles de plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations.	<b>Dalle de sol VERTE + colle AMIANTE, dans les bureaux situés à l'étage du BATIMENT B, suivant analyse Eurofins n° 041</b>  <b>Dalle de sol GRISE + colle AMIANTE, dans les bureaux 77 et 78, ainsi que le local du personnel d'entretien, situés au RDC du BATIMENT A, suivant analyse Eurofins n° 028 et 029</b>  <b>Colle de moquette dans local 24-25 et 26-27, local CGT, local CHSCT, local CE local FO à l'étage du bâtiment A</b>
Revêtements de murs.	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.	<b>Colle de faïences AMIANTE, dans les sanitaires hommes et femmes, situés au RDC du BATIMENT A, suivant analyse Eurofins n° 030</b>  <b>Colle de faïences AMIANTE, dans les sanitaires hommes et femmes, et les douches du vestiaire, situés au RDC du BATIMENT B, suivant analyse Eurofins n° 039</b>



<b>6. Conduits, canalisations et équipements</b>		
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides).	Calorifugeage, enveloppe de calorifugeage, conduits en fibres-ciment.	<b>Conduit FIBROCIMENT situé dans l'entrepôt du BATIMENT A du sol à la toiture, compris sortie en toiture, adossé au mur séparatif avec la salle D1</b>
Conduits de vapeur, fumée, échappement.	Conduits en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons.	
Clapets/ volets coupe-feu.	Clapet, volet, rebouchage.	
Vide-ordures.	Conduits en fibres-ciment.	
<b>7. Ascenseur et monte-charge.</b>		
Portes palières.	Portes et cloisons palières.	
Trémie, machinerie.	Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.	
<b>8. Equipements divers</b>		
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes....	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.	
<b>9. Installations industrielles</b>		
Fours, étuves, tuyauteries	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.	
<b>10. Coffrages perdus</b>		
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.	

Art. R. 1334-15.

-Les propriétaires d'immeubles d'habitation ne comportant qu'un seul logement font réaliser, pour constituer l'état prévu à l'article L. 1334-13 en cas de vente, un repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante.

Art. R. 1334-16.

-Les propriétaires des parties privatives d'immeubles collectifs d'habitation y font réaliser un repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante.

« Ils font également réaliser un repérage des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante, pour constituer l'état prévu à l'article L. 1334-13 en cas de vente.

Art. R. 1334-17.

-Les propriétaires des parties communes d'immeubles collectifs d'habitation y font réaliser un repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante.



Art. R. 1334-18.

-Les propriétaires des immeubles bâtis autres que ceux mentionnés aux articles R. 1334-15 à R. 1334-17 y font réaliser un repérage des matériaux et produits des listes A et B contenant de l'amiante.

Art. R. 1334-19.

-Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante.

#### **4. - TEXTES DE REFERENCE**

- Code de la Santé Publique Chapitre IV section 2 – articles R1334-14 à R1334-29 et annexe 13-9.
- Code de la Santé Publique Chapitre VI section 2 – articles R1336-2 à R1336-5
- Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le Code du Travail
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique
- Arrêté du 22 février 2007 définissant les travaux de confinement et de retrait de matériaux non friables présentant des risques particuliers en vue de la certification des entreprises chargées des travaux
- Arrêté du 7 février 1996, relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des flocages et des calorifugeages contenant de l'amiante et aux mesures d'empoussièrément dans les immeubles bâtis.
- Arrêté du 2 janvier 2002 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition en application de l'article R. 1334-27 du Code de la Santé Publique
- Norme NFX 46-020 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.
- Décret n° 2011-629 du 03 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.
- Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante ».

## **5. - METHODE DE REALISATION DU DIAGNOSTIC**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CESI Certification – 30, Rue Cambronne – 75015 Paris.

La mission de diagnostic est réalisée par M. DELATTRE, expert certifié dans le domaine de l'amiante depuis le 19/12/2008. Renouvellement de la compétence depuis le 21/08/2014 par CESI CERTIFICATION organisme certificateur dans le domaine de l'amiante et accrédité par le COFRAC.

Numéro de certificat de M. DELATTRE : ODI - 00256

Date limite de validité de cette certification :20/08/2019

### **5.1 Repérage :**

Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage.

- Préalablement à l'action de recherche, le propriétaire remet à l'opérateur de repérage les rapports déjà établi, les éléments permettant de décrire les ouvrages, les documents et informations dont il dispose, les éléments nécessaires à l'accès aux différentes parties de l'immeuble en toute sécurité.
- Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche les matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique. A cette fin, il examine de façon exhaustive toutes les parties d'ouvrages qui composent les différentes parties de l'immeuble et réalise ou fait réaliser les démontages et investigations approfondies destructives nécessaires. Il définit les zones présentant des similitudes d'ouvrage.
- Dans un second temps, en prenant en compte les zones de similitudes d'ouvrages, l'opérateur de repérage identifie et localise, parmi les matériaux et produits mentionnés à l'article 4 de l'arrêté du 26 juin 2013, ceux qui contiennent de l'amiante. A cette fin, il conclut, pour chacun des matériaux et produits repérés, en fonction des informations et des moyens dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, quant à la présence d'amiante dans ces matériaux et produits. En cas de doute, il détermine les matériaux et produits dont il convient de prélever et d'analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante.



### **5.2 Analyse des échantillons :**

En cas de prélèvements d'échantillons lors du repérage, et conformément aux prescriptions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses seront réalisées par un laboratoire accrédité.

L'opérateur de repérage veillera à la traçabilité des échantillons prélevés. Les prélèvements seront effectués toute l'épaisseur du matériau ou produit.

L'opérateur de repérage transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement comportant au moins les informations énumérés en annexe de l'arrêté du 26 juin 2013 « relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage ».

Les prélèvements feront l'objet d'une analyse dans le laboratoire de EUROFIN SUD-EST – 2, rue chanoine Ploton – 42000 SAINT ETIENNE, accrédité par le COFRAC sous le n° 1- 1591. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n° 144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- ✓ La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- ✓ La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.



## **6. - VISITE**

La visite a été effectuée le **31/05/2016**. **Un complément a été réalisé le 13/09/2016** afin de visiter les différents locaux qui ne l'avaient pas été lors de la 1ère visite.

### **6.1 Description succincte des travaux envisagés**

Travaux de démolition complète des BÂTIMENT A & B.

Par courriel du 02 septembre 2016, nous avons été informés que le Bâtiment B ne faisait plus l'objet d'une démolition. De même, le bâtiment A sera partiellement démoli.

### **6.2 Locaux concernés par les travaux**

Ensemble des locaux des bâtiments A & B.

### **6.3 Locaux susceptibles d'être affectés par les travaux**

Ensemble des locaux des bâtiments A & B.

### **6.4 Récolement des données**

**Liste des documents fournis par le client, disponibles le jour de la visite.**

- Plans transmis :
  - Plan d'intérieur – RDC – établi le 08.07.2013
  - Plan d'intérieur – planche 1 - établi le 08.07.2013
  - Plan d'intérieur – planche 2 - établi le 08.07.2013
  - Différents plans de phasage des futur travaux transmis le 02/09/16
  
- Anciens rapports de repérage :
  - Création du DTA en date du 22/03/2005 réalisé par le BET D.MANTEAUX, référence 52900
  - Mise à jour du DTA en date du 22/11/2007 réalisé par André JACQ, référence 1370.07.A
  - Mise à jour du DTA en date du 20/11/2014 réalisé par cabinet DELATTRE, référence 14205
  - Mise à jour du DTA en date du 28/04/2015 réalisé par cabinet DELATTRE, référence 152009

### **Conclusion de ces documents.**

Le DTA ainsi que les deux premières mise à jour, réalisé par le BET D.MANTEAUX, ANDRE JACQ et le cabinet DELATTRE précise la présence de matériaux amiantés (toiture des bâtiments A et du local lavage, Conduit en fibrociment dans le bâtiment A, joint tresse de porte CF dans le local de charge entrepôts. Ceux concernant le bâtiment A ont repris dans le présent diagnostic.

Lors de la mise à jour du DTA en 2015, par le cabinet DELATTRE, il a été précisé que le joint tresse de la porte CF du local décharge avait fait l'objet d'un retrait par une entreprise habilitée.



**6.5 Démarche réglementaire en présence de matériaux amiantés :**

Préalablement aux travaux de retrait ou de confinement des matériaux amiantés :

L'entreprise de travaux doit rédiger un plan de retrait amiante. Les travaux ne pourront débuter qu'un mois après la date de réception du plan de retrait par l'Inspection du Travail, la CRAM, l'OPPBTP et la médecine du travail.

**7. - SONDAGES A REALISER**

En complément de notre diagnostic, il s'avère nécessaire d'effectuer des recherches complémentaires. Certaines parties du bâtiment étaient inaccessibles et nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou infirmer la présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ces zones.

Il serait nécessaire de réaliser des sondages destructifs dans les localisations ci dessous afin de pouvoir avoir accès aux composants.

Après réalisation de ces sondages, le CABINET DELATTRE sera en mesure d'intervenir afin de lever le doute sur les matériaux en question. Cette intervention fera l'objet d'un avenant au contrat (ou d'un nouveau contrat).

LOCALISATION	COMPOSANT	OBSERVATIONS
<b>Enrobés dans les entrepôts et en extérieur</b>		Le diagnostiqueur n'est pas équipé des matériels nécessaires à la réalisation de ce type de prélèvements.



**ANNEXE 1 : LISTE DES LOCAUX VISITES**





**LISTE DES LOCAUX VISITES**

(tous les locaux non listés dans la colonne des locaux visités doivent faire l'objet d'un contrat complémentaire)

Niveau	Type de Locaux visités	Locaux non visités (motif)	Zones non accessibles (motif)	Remarques – divers
<b>SOUS-SOL</b>				
<b>REZ DE CHAUSSEE</b>	Ensemble des locaux des bâtiments A & B de la base			
<b>1 ER ETAGE</b>	Ensemble des locaux des bâtiments A & B de la base			
		Néant	Néant	Les anciens bureaux situés au RDC du bâtiment A, dans la zone de bureau 3, sont inaccessible (locaux en ruines)  De très fort encombrements existent dans un certain nombre de locaux (boites archives, stockage divers, etc.)



**Cabinet Delattre**  
ingénierie - bâtiment

## ANNEXE 2 : PROCES VERBAL DU LABORATOIRE



**CABINET DELATTRE**  
**Monsieur Stéphane DELATTRE**  
9 route de châlons  
51240 VESIGNEUL SUR MARNE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01      Version du : 14/06/2016 20:59      Page 1/13  
Dossier N° : 16Y015627      Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :** Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....  
Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	1 PR 1 BAT. A. RDC - ancien Self n° 1 Enduit plafond - matériau blanc plâtreux	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton en traces ; matériau semi-dur (blanc) (plâtreux)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton en traces ; matériau semi-dur (blanc) (plâtreux)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
002	2 PR 2 BAT. A. RDC - ancien Self n° 1 Enduit mural - matériaux blanc et friable	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**  
2, rue Chanoine Ploton  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 35 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/ndb](http://www.eurofins.fr/ndb)  
S.A.S au Capital de 419 050 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 2/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

Informations : Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....  
Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau souple (beige) ; matériau semi-dur (blanc) en traces	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	3 PR 3 BAT. A. RDC - ancien Self n° 1 Colle carrelage moucheté vert - matériau gris & solide	Matériau de type peinture (noir) (marron) ; matériau semi-dur (gris) (blanc)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (noir) (marron) ; matériau semi-dur (gris) (blanc)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	4 PR 4 BAT. A. RDC - ancien Self n° 2 Dalle de faux plafond beige - matériau beige & fibreux	Matériau semi-dur (blanc) (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	5 PR 5 BAT. A. RDC - ancien Self n° 2 Colle + joint carrelage marron - matériau gris & solide	Matériau dur de type joint ciment (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	6 PR 6 BAT. A. RDC - plonge ancien Self Colle + joint faïence blanche- matériau blanc & friable	Matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) en traces ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/08/2016 20:59

Page 3/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/08/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

Informations : Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
007	7 PR 7 BAT. A. RDC - cuisine ancien Self Colle carrelage gris - matériau gris & friable	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) (beige)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	8 PR 8 BAT. A. RDC - cuisine ancien Self Joint carrelage gris - matériau beige solide	Matériau dur de type ciment-colle (gris) (beige)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	9 PR 9 BAT. A. RDC - bureau ancien Self Peinture de sol - matériau rouge & solide	Matériau semi-dur (orange) ; matériau semi-dur (gris) (beige)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	10 PR 10 BAT. A. RDC - bureau ancien Self Dalle de faux plafond blanche - matériau ocre & fibreux	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
011	11 PR 11 BAT. A. RDC - chambre froide ancien Self Joint + colle carrelage - matériau gris & solide	Matériau souple (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur (gris)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est

2, rue Chanoine Pilon  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 35 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/nrb](http://www.eurofins.fr/nrb)  
S.A.S au Capital de 419 050 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 4/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

Informations : Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
012	12 PR 12 BAT. A. RDC - Hall d'entrée des bureaux Colle de contre-marche - matériau noir & souple	Matériau souple (gris)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) + (blanc) en traces ; matériau de type peinture (marron)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	13 PR 13 BAT. A. RDC - Hall d'entrée des bureaux —r ———:___ Joint + colle carrelage - matériaux gris & solide	Matériau dur (gris) (foncé) ; matériau dur (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	14 PR 14 BAT A RDC - Dégagement n°1 Enduit de plafond - matériau blanc & solide	Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (beige)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (beige)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015	15 PR 15 BAT A RDC - Sanitaires des bureaux Colle et joint faïence - matériau blanc & solide	Matériau dur (beige)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**  
2, rue Charolais Piolon  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 36 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)  
S.A.S au Capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 5/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

Informations : Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
016	16 PR 16 BAT A RDC - Chaufferie Enduit de plafond - Matériau blanc/gris & solide	Matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur (blanc) (beige) (plâtreux) ; matériau semi-dur (orange) en traces	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017 (1)	17 PR 17 BAT A RDC - Chaufferie Calorifuge blanc - matériau tissé & fibreux	Matériau fibreux de type isolant (blanc)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple bitumineux (noir) (fibreux) ; matériau fibreux de type isolant (blanc) en traces	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	18 PR 18 BAT A RDC - Chaufferie Calorifuge gris/noir - matériau souple/mousse	Matériau (gris) (brillant) ; matériau de type mousse (noir)	MET *	1	Calcination (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	19 PR 19 BAT A RDC - Local 1 Entrepôt Dalle de faux plafond - matériau ocre & fibreux	Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau de type maillage de fibres	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
020	20 PR 20 BAT A RDC - local 3 Entrepôt Dalle de sol crème - matériau crème & souple	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est

2, rue Chanoine Pilon  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 35 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/ndb](http://www.eurofins.fr/ndb)

S.A.S au Capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 6/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :**

Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) en traces	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	T PR 21 BAT A RDC - local 3 Entrepôt Dalle de sol grise - matériau gris & souple	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) (fibreuse) ; matériau semi-dur (beige) en traces	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
022	22 PR 22 BAT A RDC - Local 2 dans caisson de façade Enveloppe de calorifuge - matériau alu & cartonné souple	Matériau de type aluminium ; matériau souple fibreux de type papier, carton	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
023	23 PR 23 BAT A RDC - Local n° 45 Dalle de sol grise - matériau gris & souple	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**

2, rue Chanoiné Pioton  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 35 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)

S.A.S au Capital de 419 050 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)







## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041996-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 7/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :** Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....  
Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
024	24 PR 24 BAT A RDC - local n° 41 Ragréage + colle moquette - matériau gris & solide	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025 (2)	25 PR 25 BAT A RDC - local n° 45 Dalle de sol blanche - matériau blanc & marron - souple	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
026	26 PR 26 BAT A RDC - local n° 54 Dalle de sol grise - matériau gris & souple	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (blanc) (beige) en traces	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
027	27 PR 27 BAT A RDC - local n° 54 Ragréage et colle - matériau gris & solide	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
028	29 PR 29 BAT A RDC - local 77 Dalle de sol grise - matériau gris & solide	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau de type colle bitumineux (noir)	MOLP *	3	-	Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est  
2, rue Charolne Pilon  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 36 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/nhb](http://www.eurofins.fr/nhb)  
S.A.S au Capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 8/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :**

Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
029 (3)	30 PR 30 BAT A RDC - local 77 Colle de dalle grise - matériau gris & friable	Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile
030	31 PR 31 BAT A RDC - WC n° 1 des Entrepôts Colle de faïence - matériau gris & solide	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
031	32 PR 32 BAT A RDC - Entrepôts Peinture de charpente - matériau rouge & friable	Matériau de type peinture (rouge) ; matériau semi-dur (noir)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (rouge) ; matériau semi-dur (noir)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
032	33 PR 33 BAT A RDC - Entrepôts - murs chambres froides Isolant intérieur - matériau blanc/noir & souple	Matériau de type polystyrène	MET *	1	Calcination (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type polystyrène en traces	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
033	34 PR 34 BAT A RDC - Sanitaires 2 des entrepôts Colle + joint carrelage - matériau gris/beige & solide	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau semi-dur (beige) en traces	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041996-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 9/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :**

Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
034	35 PR 35 BAT A RDC - Sanitaires 2 des entrepôts Colle de faïence - matériau blanc & friable	Matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
035	36 PR 36 BAT A - ETAGE Zone Bureaux n° 3 des entrepôts Dalle de faux plafond - matériau blanc & solide	Matériau semi-dur de type plaque (blanc) (fibreuse)	MOLP *	3	-	Fibres d'amiante de type chrysotile, amosite
036 (1)	37 PR 37 BAT B - RDC - entre fx plafond & toiture Flocage - matériau blanc/gris & fibreuse	Matériau fibreuse de type isolant (blanc) (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
037	38 PR 38 BAT B RDC Toiture de l'entrepôt Enveloppe de faux plafond - matériau noir/alu & souple	Matériau fibreuse de type isolant (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
038	39 PR 39 BAT B RDC - Entrepôt Peinture de charpente - matériau gris/ocre & friable	Matériau de type peinture (beige) (gris) ; matériau semi-dur (gris) en traces	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**

2, rue Chanoine Ploton  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 36 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/ndb](http://www.eurofins.fr/ndb)  
S.A.S au Capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 10/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :**

Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
039 (4)	40 PR 40 BAT B RDC - Sanitaires douches de l'entrepôt Colle de faïence - matériau blanc & solide	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
040	41 PR 41 BAT B RDC - Vestiaires sanitaires entrepôt Colle de carrelage - matériau gris & solide	Matériau dur de type ciment-colle (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
041	42 PR 42 BAT B Etage - bureaux Ragrée + dalle sol verte - matériau vert foncé & solide	Matériau semi-dur de type dalle de sol (vert) (foncé)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (beige)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
042	43 PR 43 BAT A - Etage Bureaux n° 3 zone 2 Dalle de faux plafond blanche 30/30 -matériau blanc/gris & fibreux	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**  
2, rue Chanoline Ploton  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 36 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/ndb](http://www.eurofins.fr/ndb)  
S.A.S au Capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/08/2016 20:59

Page 11/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/08/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :**

Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
043	44 PR 44 BATA - Etage - Mezzanine de la zone Bureaux n° 2 Ragrèage moquette - matériau gris & friable	Matériau de type colle (jaune) (fibreuse) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
044	45 PR 45 BATA - Etage - bureaux n° 40 Peinture de plafond - matériau blanc & friable	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
045	46 PR 46 BATA - Etage - bureau n° 39 Ragrèage de sol - matériau ocre & fibreuse	Matériau de type colle (jaune) (fibreuse) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux en traces	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
046	47 PR 47 BATA - Etage - Salle D1 Dalle de faux plafond - matériau gris & solide & blanc & souple	Matériau de type polystyrène ; matériau semi-dur (gris) en traces	MET *	1	Calcination (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**

2, rue Chanoine Pilon  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 36 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/ndb](http://www.eurofins.fr/ndb)  
S.A.S au Capital de 419 080 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1691  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)





## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01

Version du : 14/06/2016 20:59

Page 12/13

Dossier N° : 16Y015627

Date de réception : 08/06/2016

Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :**

Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....

Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
047	48 PR 48 BAT A - Etage - salle D1 Ragréage de sol - matériau ocre & friable	Matériau de type colle (jaune) (fibreuse) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
048	49 PR 49 BAT A - Etage - couloir accès Salle D2 Ragréage de sol - matériau beige/gris & solide	Matériau souple (gris)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) (fibreuse) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple (beige)	MET *	1	Traitement au tétrahydrofurane (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
049	50 PR 50 BAT A - Etage - salle B 8 Dalle de faux plafond - matériau blanc/beige & fibreuse	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur fibreuse de type faux-plafonds	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
050	51 PR 51 EXTERIEUR Enduit de façade - matériau blanc/jaune & fibreuse	Matériau de type peinture (orange) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	MET *	1	Traitement acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (orange) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	MET *	1	Traitement au chloroforme (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-041998-01      Version du : 14/08/2016 20:59      Page 13/13

Dossier N° : 16Y015627      Date de réception : 08/08/2016  
Référence dossier : REFERENCE Commande / Affaire :

**Informations :** Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS.....  
Les analyses ont été sous-traitées au laboratoire accrédité Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest (Gradignan) dont le numéro de portée est le NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5840(portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le rapport peut être fourni sur demande.

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	

**Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2  
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050  
NB : Les Informations de traçabilité sont disponibles sur demande  
NB : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Un matériau de type poussière est présent dans l'échantillon, en quantité trop faible pour effectuer une analyse en garantissant la fiabilité du résultat.
- (2) Un matériau de type colle jaune est présent dans l'échantillon, en quantité trop faible pour effectuer une analyse en garantissant la fiabilité du résultat.
- (3) Les fibres d'amiante sont localisées dans la colle noire.
- (4) Un matériau de type peinture est présent dans l'échantillon, en quantité trop faible pour effectuer une analyse en garantissant la fiabilité du résultat.

Géraldine Charles  
Technicien Analyste en Microscopie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 13 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est**  
2, rue Chanoine Piolon  
F-42000 Saint-Etienne, FRANCE  
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 1 57 67 36 84 - Site Web: [www.eurofins.fr/ndb](http://www.eurofins.fr/ndb)  
S.A.S au Capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne 529 294 027 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



**RAPPORT D'ANALYSE EN DATE DU 20/09/2016**



**CABINET DELATTRE**  
**Monsieur Stéphane DELATTRE**  
9 route de châlons  
51240 VESIGNEUL SUR MARNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-070012-01

Version du : 20/09/2016 08:44

Page 1/2

Dossier N° : 16Y026839

Date de réception : 15/09/2016

Référence dossier : Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001 (1)	PR 1 Local CHSCT 1° Etage - Bat A -Zone 1 Colle de moquette - matériau gris & souple	Matériau souple fibreux de type moquette (bleu) ; matériau de type colle (jaune)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
002	PR 2 Réserve B5 - 1° Etage - Bat. A Dalle de faux plafond - matériau blanc & gris/friable	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	PR 3 Réserve B5 - 1° Etage - Bat. A Sol PVC + colle - matériau gris & beige/souple	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	PR 4 Réserve 2 - RDC - Bât A Dalle de faux plafond - matériau blanc & gris/friable	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS**

2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265

F-42016 ST ETIENNE CEDEX 1, FRANCE

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)

S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1-1591  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)







## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-SG-070012-01

Version du : 20/09/2016 08:44

Page 2/2

Dossier N° : 16Y026839

Date de réception : 15/09/2016

Référence dossier : Dossier 162017 BASE DE MAUCHAMPS

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
005	PR 5 Salle CHABRIOR - RDC - Bat. A - Zone 1 Ragréage + colle moquette - matériau gris & friable	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

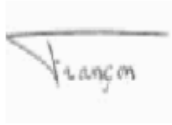
Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

**Observation(s) échantillon(s)**

- (1) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Clément Francon  
Technicien Analyste en Microscopie

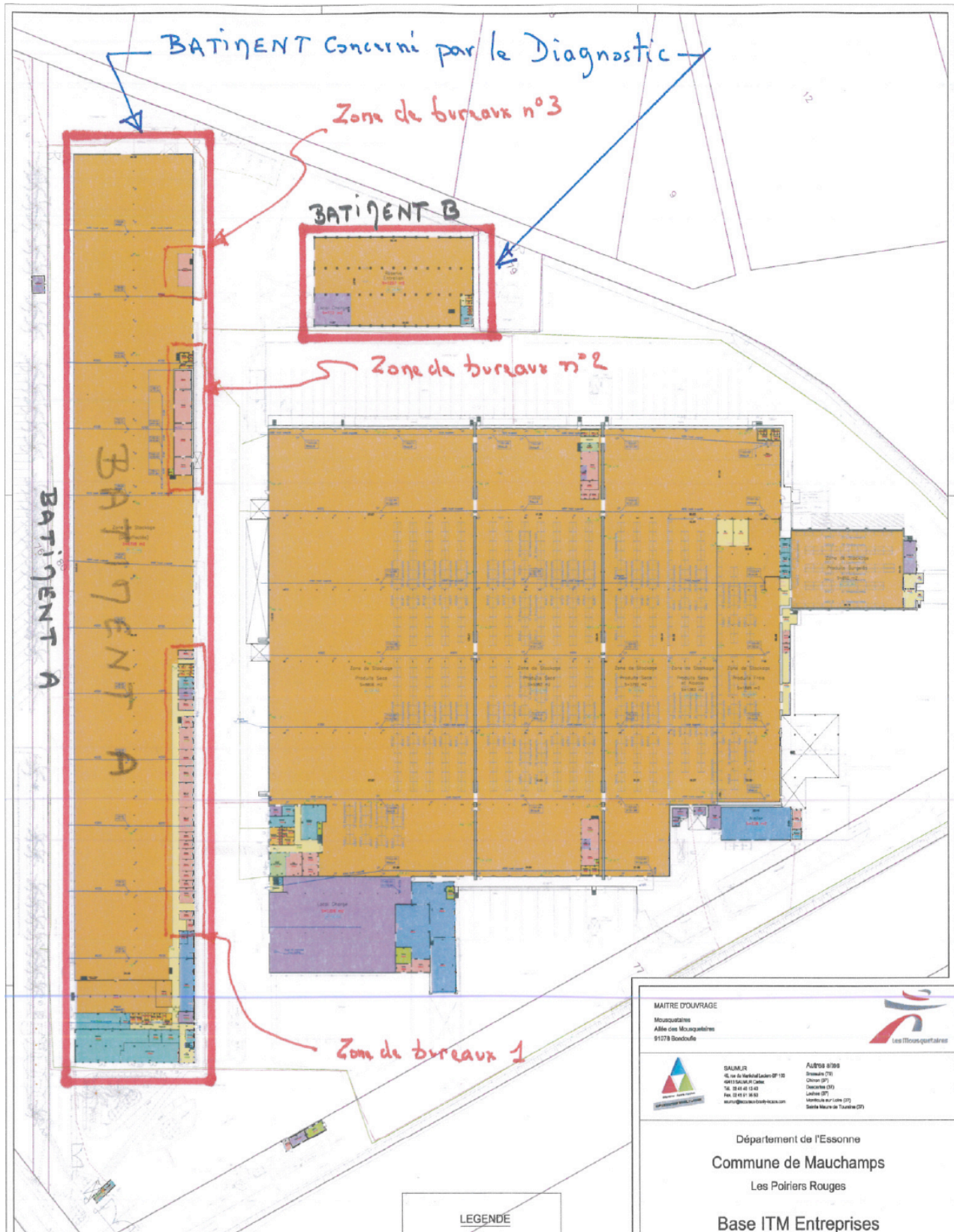
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



**ANNEXE 3 : REPERAGE DES MATERIAUX, PRELEVEMENTS & SONDAGES**



## PLAN GENERAL DE LOCALISATION



MAITRE D'OUVRAGE

Mouscattaines  
Allée des Mouscattaines  
91178 Bondoufle



DALMIR  
45, rue de Valenciennes DP 102  
44111 La Roche-sur-Yvon  
Tel. 02 41 41 11 43  
Fax. 02 41 41 11 42  
www.dalmir.com

AUTRES 91993  
Broussais (77)  
Chenou (77)  
Douchères (77)  
Luchères (77)  
Mortoussier sur Seine (77)  
Sainte-Mesme de Touraine (77)

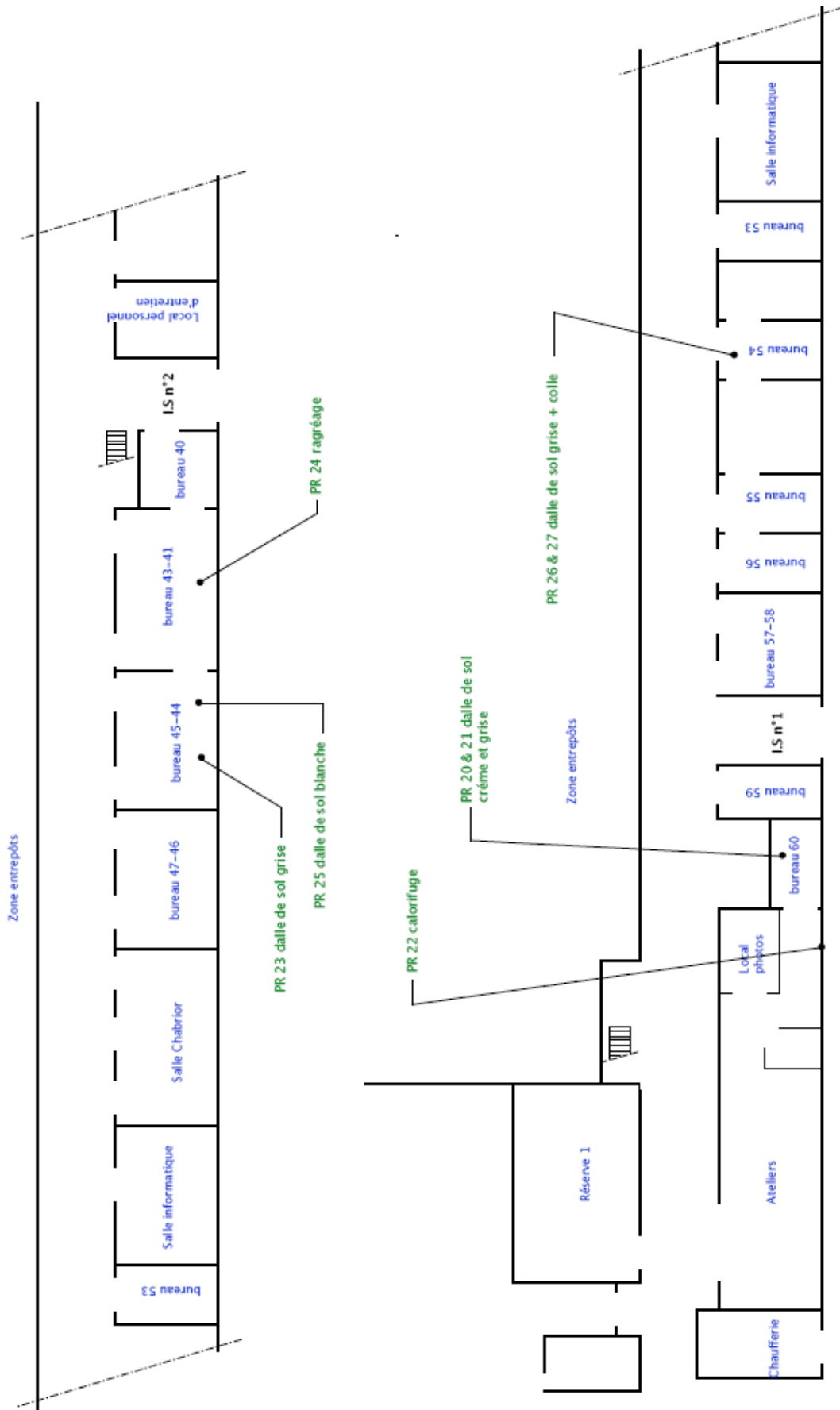
Département de l'Essonne  
Commune de Mauchamps  
Les Poiriers Rouges

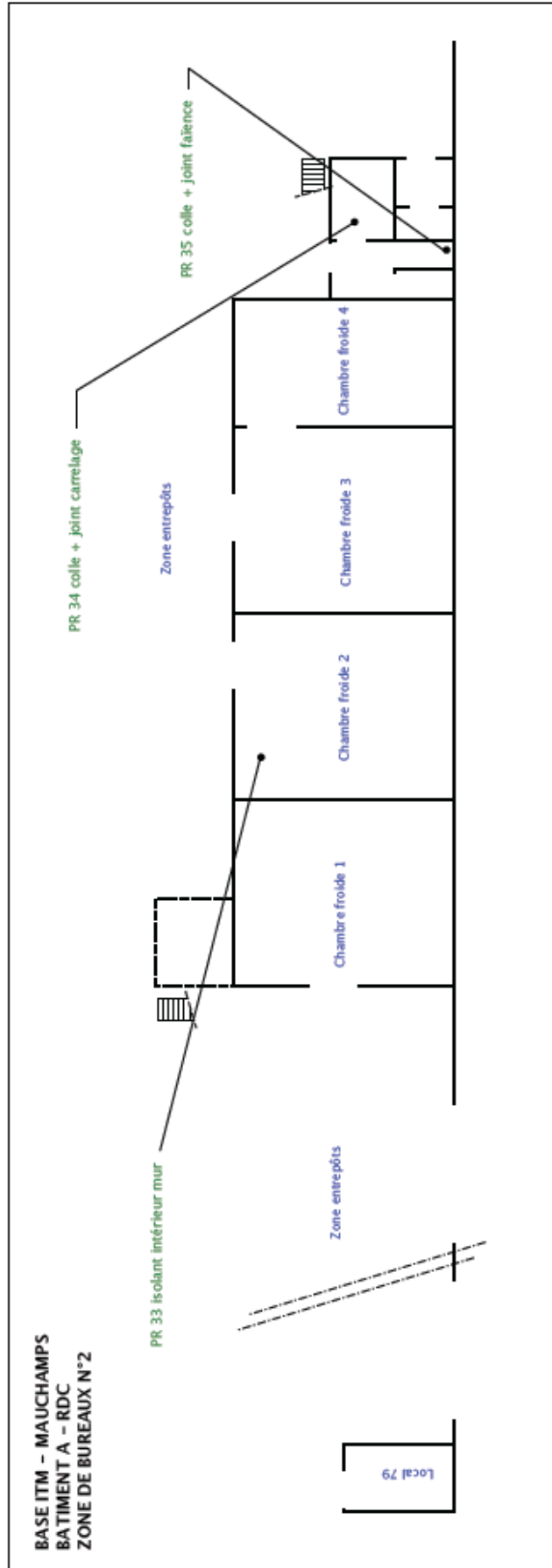
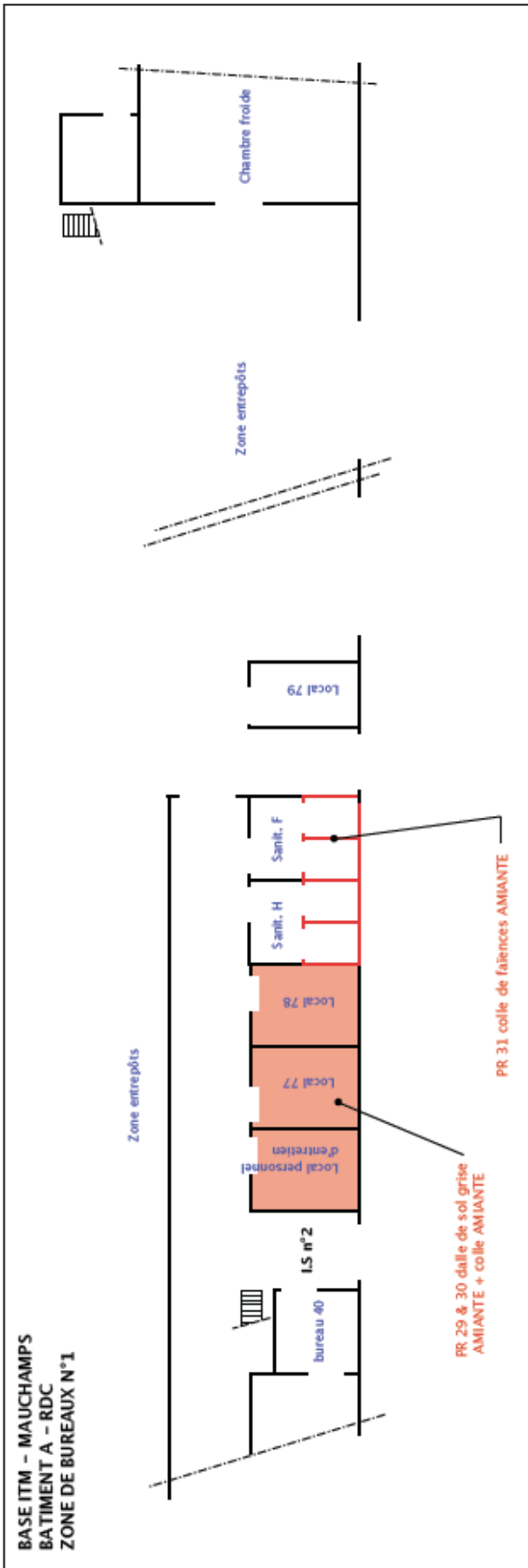
Base ITM Entreprises





BASE ITM - MAUCHAMPS  
BATIMENT A - RDC  
ZONE DE BUREAUX N°1

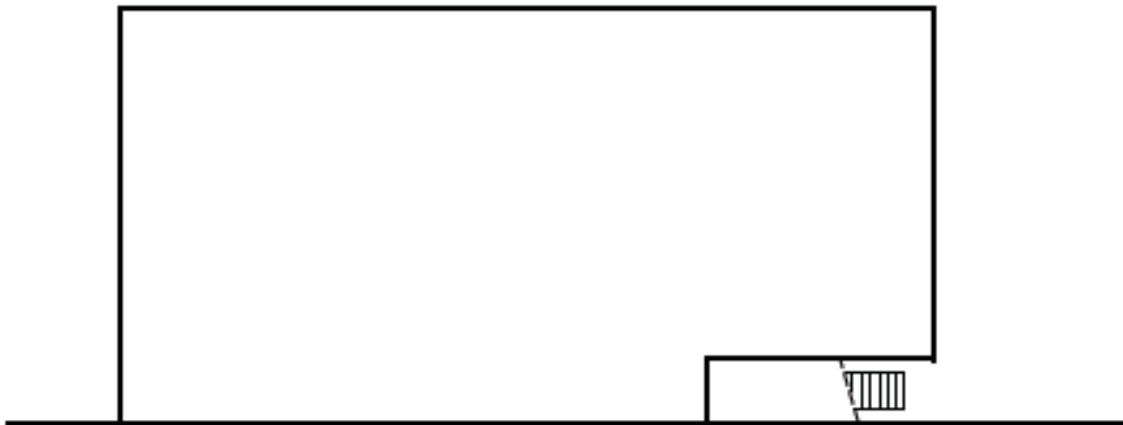




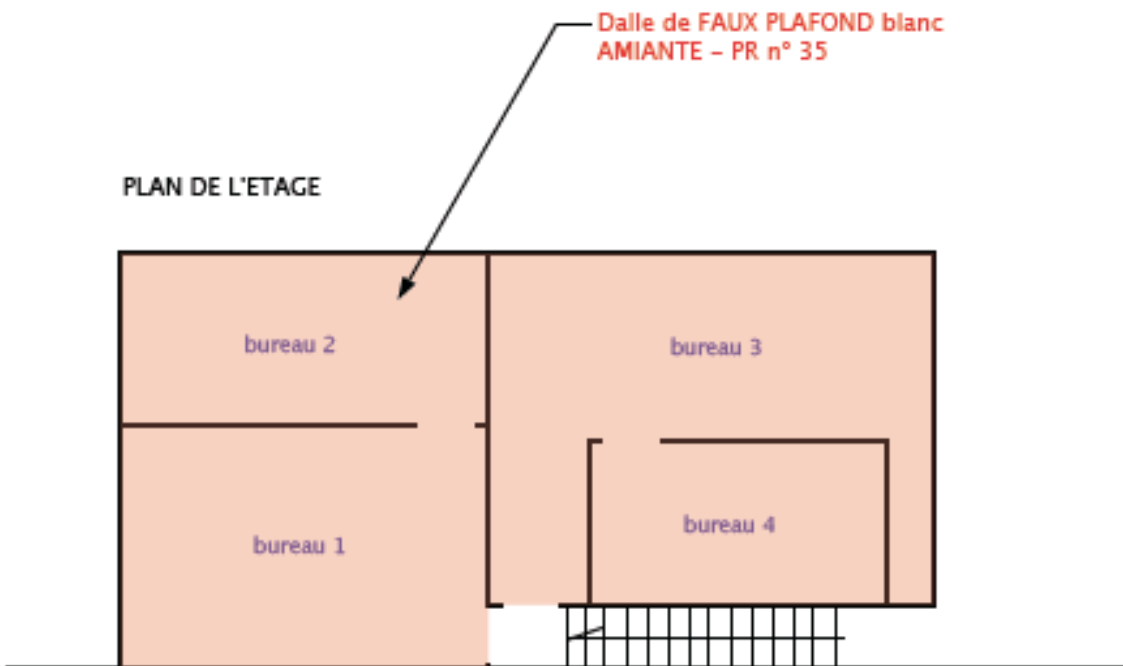


**BASE ITM – MAUCHAMPS  
BATIMENT A – RDC & ETAGE  
ZONE DE BUREAUX N°3**

PLAN DU RDC



PLAN DE L'ETAGE

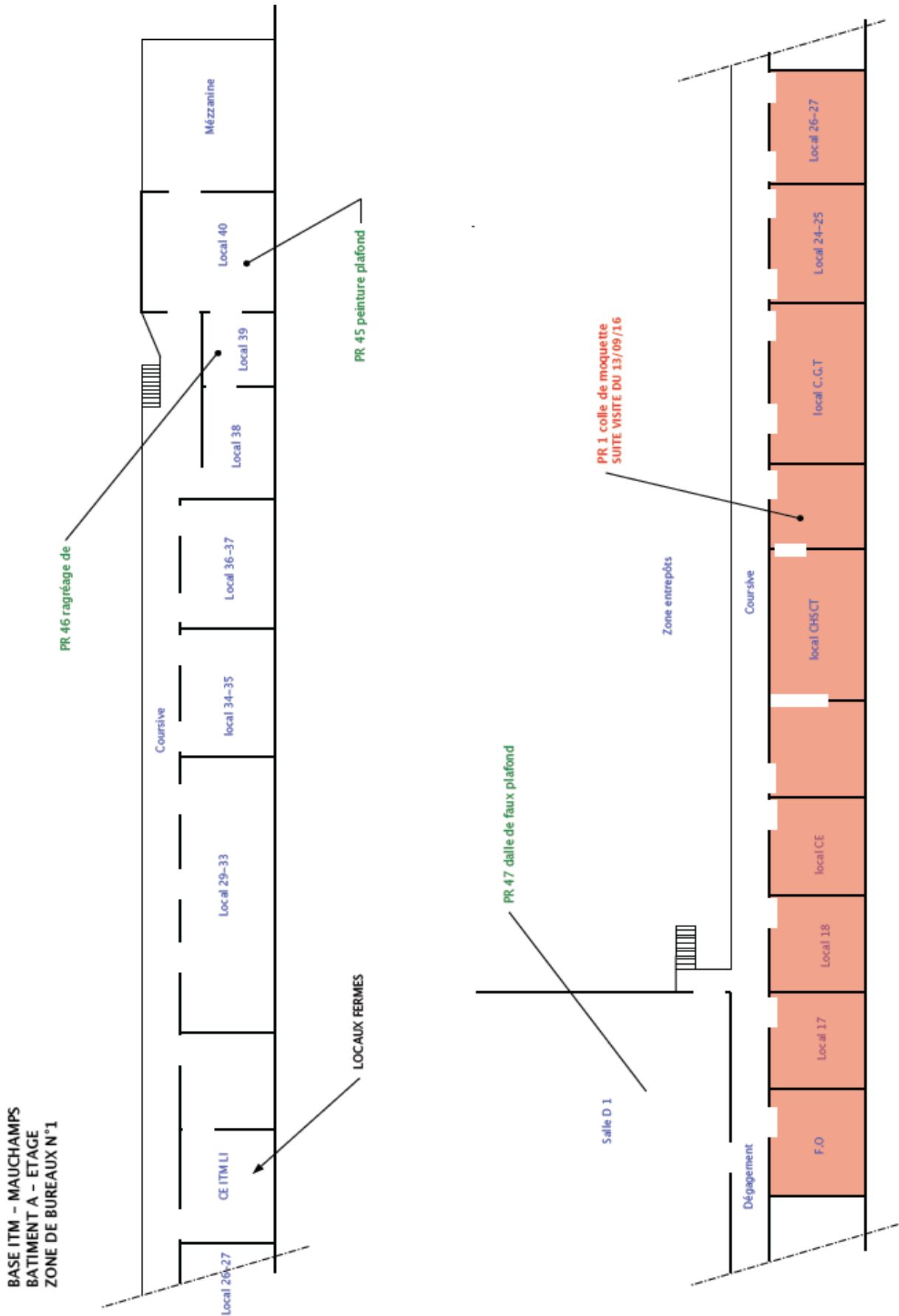




## PLAN BATIMENT A – ETAGE







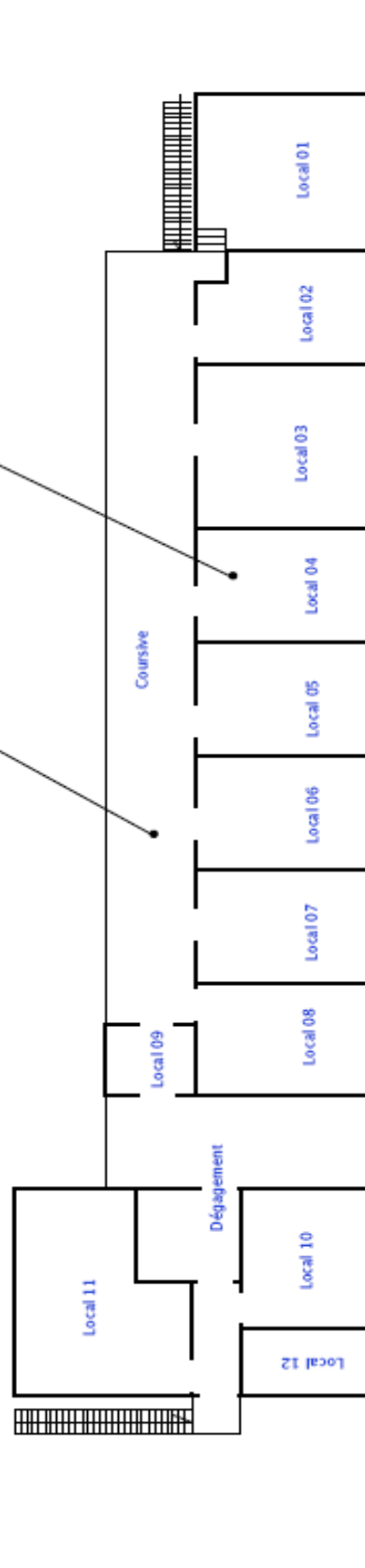


BASE ITM - MAUCHAMPS  
BATIMENT A - ETAGE  
ZONE DE BUREAUX N°2

PR 43 dalle de faux plafonds

PR 44 ragraage

Zone entrepôts

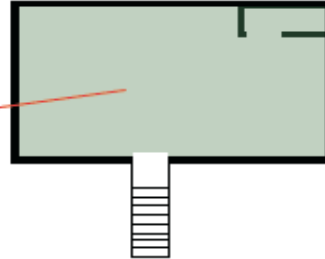




## PLAN BATIMENT B – REZ DE CHAUSSEE & ETAGE

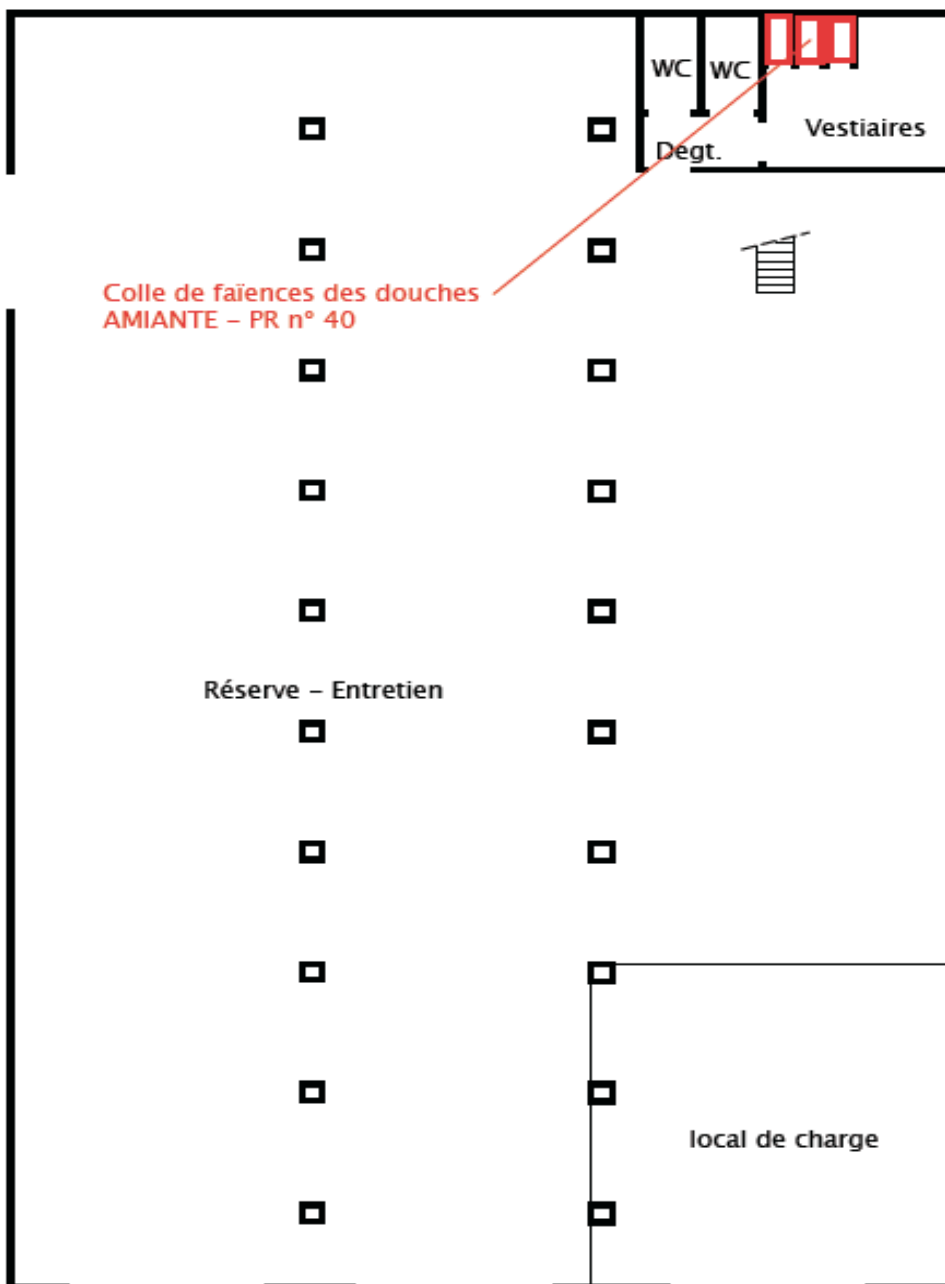
BASE ITM – MAUCHAMPS  
BATIMENT B – RDC & ETAGE

PLAN DE L'ETAGE



Dalle de sol VERTE + colle jaune  
AMIANTE – PR n° 42

PLAN DU RDC



Colle de faïences des douches  
AMIANTE – PR n° 40



**ANNEXE 4 : ADMINISTRATIFS**



**CERTIFICAT**  
**N° ODI-00256**  
**Version 01**

Nous attestons que :  
**DELATTRE Stéphane**

Né(e) le : 05/05/1966 A : SAINT OMER (62)

**Répond aux exigences de compétences de certification de personnes « Opérateurs en Diagnostics Immobiliers » pour les domaines techniques suivants :**

<u>Domaine(s) Technique(s)</u>	<u>Validité du Certificat</u>
Amiante	Du 21/08/2014 au 20/08/2019

**Les évaluations des opérateurs en diagnostics immobiliers sont réalisées conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.**

Arrêté du 31 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes exerçant des activités de diagnostic immobilier dans le secteur de l'habitat et les critères d'accréditation des organismes de certification.

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Paris,

Le 21/08/2014

Le Directeur

Sébastien MAURICE





# Attestation de compétences

## Prévention des risques liés à l'amiante

### Personnel d'encadrement technique

Vu l'Arrêté du 23 Février 2012 publié au Journal Officiel du 7 Mars 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante, et plus particulièrement dans le cadre des activités relevant de l'article R. 4412-144 du code du travail ;

Vu le document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur produit par Monsieur DELATTRE Stéphane, en vue de sa participation au stage de formation préalable « Prévention des risques liés à l'amiante, pour le personnel d'encadrement technique » ;

Vu les procès verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle de connaissances, à savoir une évaluation théorique de vingt minutes permettant d'évaluer l'intéressé par ses connaissances relatives aux risques liés à l'amiante dans le cadre de l'exercice de son activité et une évaluation pratique d'une heure en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par l'intéressé ;

L'attestation de compétences est décernée à :

**Monsieur DELATTRE Stéphane**

au titre de la session réalisée

Du 03 au 04 juillet 2013 et du 08 au 10 juillet 2013 (soit 35 heures)  
par Monsieur Pierre LAFARGUE (expert en polluants et préventeur des risques)

Fait à Le Mans, Le 12 septembre 2013

Le Directeur OFIB

S. RAMON

Le Formateur

P. LAFARGUE

Organisme de formation  
N°52 72 01107 72



**Cabinet PERON-GUEDRAS**  
Agents Généraux MMA  
19 rue Léon BOURGEOIS  
BP 40 011  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
TEL : 03.26.68.17.98 FAX : 03.26.68.97.17  
E-mail: pga1.assurances@mma.fr  
ORIAS 15003504 - 15003491 www.orias.fr

**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE DE L'EXPERT REALISANT  
DES EXPERTISES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS**

Nous soussignons, M.PERON Patrick et M.GUEDRAS Julien, Agents Généraux, représentant  
LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES I.A.R.D, attestons que :

SARL CABINET DELATTRE  
MR DELATTRE Stéphane  
9 ROUTE DE CHALONS  
51240 VESIGNEUL SUR MARNE

Par contrat n°114 366 584 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle d' Expert  
immobilier dans le cadre des missions de diagnostic et expertise désignées dans le tableau ci-  
dessous :

La garantie du contrat porte exclusivement :

- sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés dans le tableau ci-dessous :
- et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation.

**Liste des activités de diagnostics et expertises assurées au titre du présent  
contrat :**

- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante.
- Mesurage Loi CARREZ
- Conformité des installations d'eau de consommation :  
(Plomb dans l'eau)
- Etat des risques naturels et technologiques.
- Etat de l'Installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Certificat logement décent.
- Diagnostic de performance énergétique

La présente attestation ne peut engager LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD en  
dehors des limites des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Période de validité : **1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.**

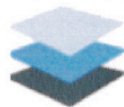
La présente attestation est délivrée sous réserve de paiement des cotisations et de toute  
modification, suspension ou résiliation ultérieure qui pourrait intervenir, conformément au Code  
des Assurances, du fait de l'assuré ou de l'assureur.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 02/09/2016

Les Agents Généraux  
**CABINET PERON-GUEDRAS**  
Agents Généraux MMA  
19 rue Léon Bourgeois - B.P. 40 011  
51005 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Tél. 03 26 68 17 98 - Fax 03 26 68 97 17  
E-mail: pga1.assurances@mma.fr  
www.arias.fr



**Cabinet Delattre**  
Ingénierie - bâtiment



**Cabinet Delattre**  
Ingénierie - bâtiment

Je soussigné, Stéphane DELATTRE, Diagnostiqueur Amiante certifié – Cabinet DELATTRE – dont le siège social est à Vésigneul sur Marne, déclare et m'engage sur l'honneur n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son représentant, ni avec une entreprise susceptible d'organiser des travaux dans les immeubles pour lesquels il m'est demandé de réaliser un diagnostic immobilier.

Je reconnais par ailleurs mettre les moyens nécessaires au regard de l'article L. 271-2 et L. 271-6 et R. 1334-29 du code de la construction et de l'habitation pour réaliser les missions qui me sont confiées.

Fait à Vésigneul sur Marne

Le 15 Janvier 2016





**ANNEXE 5 : COPIE(S) DE RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)**


ITM LAI

**Projet de démolition d'un site existant et  
construction d'un nouvel entrepôt à  
Mauchamps**

**PJ21\_2 : Arrêté Préfectoral d'Agrément**

# Identification et révision du document

## IDENTIFICATION DU DOCUMENT

<b>Projet</b>	Projet de démolition d'un site existant et construction d'un nouvel entrepôt à Mauchamps
<b>Maître d'Ouvrage</b>	ITM LAI
<b>Document</b>	PJ21_2 : Arrêté Préfectoral d'Agrément
<b>Etabli par</b>	 <b>Qualiconsult</b> <sup>®</sup> SÉCURITÉ



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement et  
des transports d'Île-de-France**

## **ARRÊTÉ N° IDF-2023-01-25-00005**

**accordant à ITM IMMO LOG  
l'agrément institué par l'article R.510-1 du code de l'urbanisme**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.510-1 à L.510-4 et R.510-1 à R.510-15 ;

**Vu** la demande d'agrément présentée par ITM IMMO LOG, reçue à la préfecture de région le 13/12/2022 et enregistrée sous le numéro 2022/269 ;

**Sur** proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports ;

### **ARRÊTE**

**Article 1er** : L'agrément prévu par les articles susvisés du code de l'urbanisme est accordé à ITM IMMO LOG en vue de réaliser à MAUCHAMPS (91 730), 6 rue Saint-Eloi, une opération de réhabilitation avec reconstruction d'un ensemble immobilier à usage principal d'entrepôts d'une surface de plancher totale soumise à l'agrément de 36 400 m<sup>2</sup>.

**Article 2** : La surface de plancher totale agréée se compose comme suit :

Entrepôts :	26 600 m <sup>2</sup> (démolition/reconstruction)
Entrepôts :	8 300 m <sup>2</sup> (construction)
Bureaux :	1 500 m <sup>2</sup> (démolition/reconstruction)

Ces surfaces constituent un maximum susceptible d'être réduit en application des dispositions d'urbanisme.

**Article 3** : Les locaux devront être utilisés uniquement en vue de l'exercice de l'activité définie à l'article 2.

**Article 4** : La délivrance des autorisations d'urbanisme étant subordonnée à l'ensemble des règles régissant la matière, le présent arrêté ne préjuge pas de cette délivrance et il ne peut être opposé aux objections éventuelles touchant notamment l'implantation, les volumes, la densité, les nuisances, etc., qui pourraient être faites par les services chargés d'instruire ces demandes.

Ces demandes, auxquelles sera annexé une copie du présent arrêté, devront être déposées dans le délai d'un an à compter de la date de signature du présent arrêté. Passé ce délai, le présent arrêté sera caduc.

**Article 5** : La présente décision sera notifiée à :

ITM IMMO LOG  
24 rue Auguste Chabrières  
75 015 Paris

**Article 6** : Le préfet de l'Essonne et la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Paris, le 25/01/2023



Le Préfet de la Région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

**Voies et délais de recours :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois, soit gracieux auprès du préfet de la région Île-de-France, soit hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Il peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification en application des dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).


ITM LAI

**Projet de démolition d'un site existant et  
construction d'un nouvel entrepôt à  
Mauchamps**

**PJ21\_3 : Documents relatifs au numérotage**

# Identification et révision du document

## IDENTIFICATION DU DOCUMENT

<b>Projet</b>	Projet de démolition d'un site existant et construction d'un nouvel entrepôt à Mauchamps
<b>Maître d'Ouvrage</b>	ITM LAI
<b>Document</b>	PJ21_3 : Documents relatifs au numérotage
<b>Etabli par</b>	 <b>Qualiconsult</b> <sup>®</sup> SÉCURITÉ



# MAIRIE de MAUCHAMPS

1, Place Saint Jean  
91730 Mauchamps

---

## ATTESTATION DE NUMEROTAGE

---

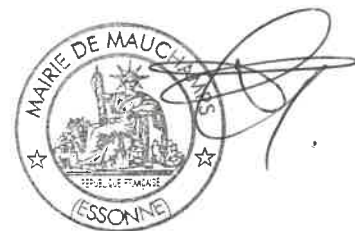
Je soussigné Thomas GONSARD agissant en qualité de maire de Mauchamps dûment habilité par délibération du 23 mai 2020, certifie que :

- l'adresse de la base ITM LAI n'est plus le 6 rue Saint Eloi à Mauchamps ;
- l'adresse de la base ITM LAI est le 38 rue Saint Eloi à Mauchamps.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Mauchamps, le 2 septembre 2022

Monsieur le Maire,  
Thomas GONSARD







# MAIRIE de MAUCHAMPS

1, Place Saint Jean  
91730 Mauchamps

---

## CERTIFICAT DE NUMEROTAGE

---

Je soussigné, Thomas GONSARD, Maire de Mauchamps, certifie que la propriété :

Cadastrée sections : ZA 75, ZA 76, ZA 77 et ZA 80

Appartenant à ITM IMMO LOG

Se situe : 38 rue Saint Eloi – 91730 MAUCHAMPS

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Mauchamps, le 2 septembre 2022

Le Maire, Thomas GONSARD




ITM LAI

**Projet de démolition d'un site existant et  
construction d'un nouvel entrepôt à  
Mauchamps**

**PJ21\_4 : Plans supplémentaires**

# Identification et révision du document

## IDENTIFICATION DU DOCUMENT

<b>Projet</b>	Projet de démolition d'un site existant et construction d'un nouvel entrepôt à Mauchamps
<b>Maître d'Ouvrage</b>	ITM LAI
<b>Document</b>	PJ21_4 : Plans supplémentaires
<b>Etabli par</b>	

# ITM IMMO LOG

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE  
COMMUNE DE MAUCHAMPS (91)

MAITRE D'OUVRAGE	ITM IMMO LOG	24 Rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
MAITRE D'OEUVRE ARCHITECTE	AGENCE FRANC SAS	7 rue Bayard 75008 PARIS TEL. : 01 42 25 26 07

## DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

PC

INSERTIONS PAYSAGERES

modifications

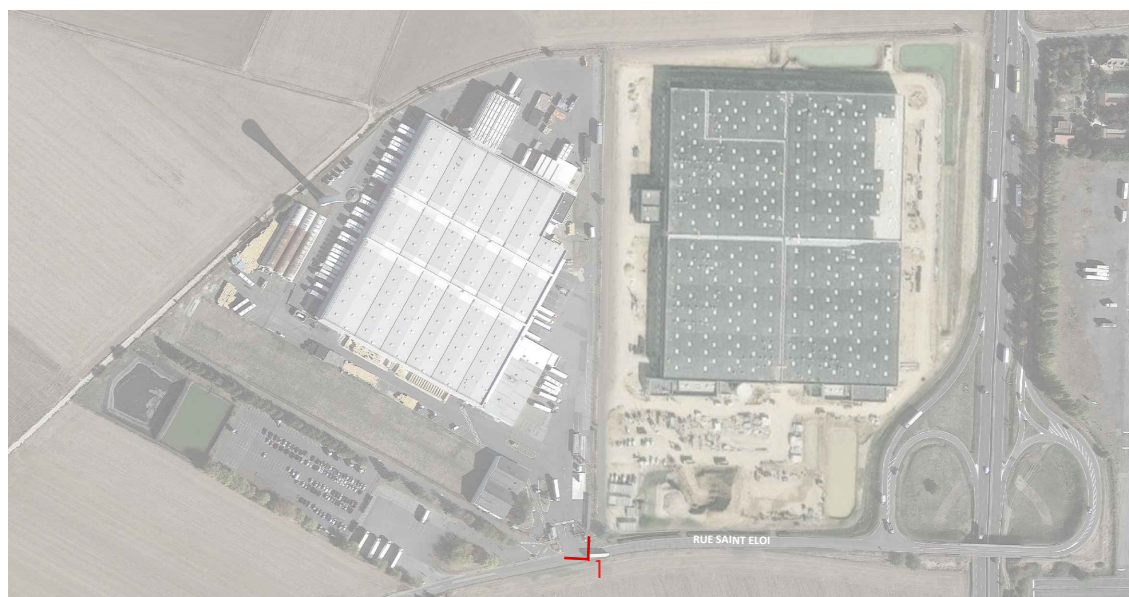
référence

06

1129

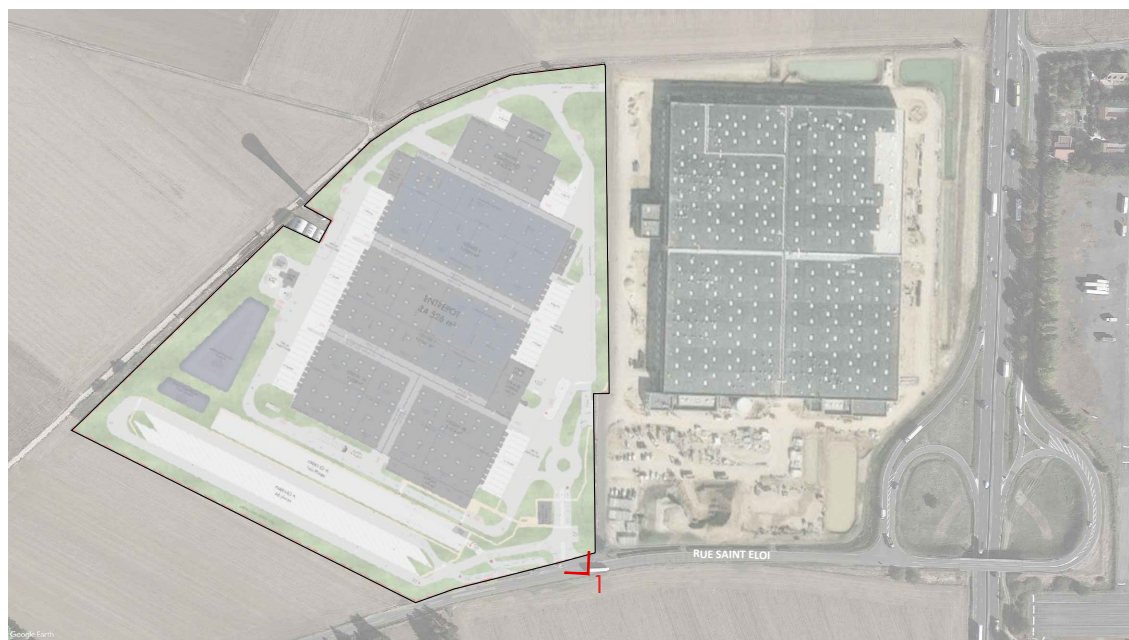
Date : JUIN 2023

Echelle :



REPERAGE POINTS DE VUE

PHOTOGRAPHIE EXISTANT	Juin 2023	1129	
	PC	06	



REPERAGE POINTS DE VUE

<h1>INSERTION PROJET</h1>	Juin 2023	<b>1129</b>	
	PC	06	



**LEGENDE**

- ARBRES PLANTÉS
- ARBRES CONSERVÉS
- ARBRES SUPPRIMÉS
- PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
- LANTERNEAUX DE DÉSENFUMAGE
- LANTERNEAUX D'ÉCLAIRAGE
- CHEMINEMENT TOITURE
- BANDE DE PROTECTION MO
- CHEMINEMENT PIÉTON
- ESPACES VERS PLEINE TERRE
- TERRE PLEIN
- AIRE BÉTON

LES COTES DES NIVEAUX FINIS INTÉRIEURS SONT SUSCEPTIBLES D'AJUSTEMENT EN FONCTION DES ÉTUDES DE TERRASSEMENT.

**ITM IMMO LOG**  
CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE  
COMMUNE DE MAUCHAMPS (91)

MATRE D'OUVRAGE	ITM IMMO LOG	24 Rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
MATRE D'OEUVRE ARCHITECTE	AGENCE FRANC SAS	7 rue Bayard 75008 PARIS TEL. : 01 42 25 26 07

**DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE**

PC	PLAN DE MASSE PAYSAGER
----	------------------------

02P	modifications	référence
		1129
		Date : JUNI 2023
		Echelle : 1/500

# ITM IMMO LOG

CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE  
COMMUNE DE MAUCHAMPS (91)

MAITRE D'OUVRAGE	ITM IMMO LOG	24 Rue Auguste Chabrières 75015 PARIS
MAITRE D'OEUVRE ARCHITECTE	AGENCE FRANC SAS	7 rue Bayard 75008 PARIS TEL. : 01 42 25 26 07

## DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

PC	NOTICE DESCRIPTIVE	
	modifications	référence
04		1129
		Date : JUIN 2023
		Echelle :



PROJET DE CONSTRUCTION  
D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE

-

Notice descriptive sommaire du projet

-

ITM IMMO LOG

-

MAUCHAMPS (91)



AGENCE FRANC  
GROUPE FRANC

## I. PRESENTATION

Le présent dossier de demande de Permis de construire concerne le re-développement, par la Société ITM IMMO LOG, d'un site logistique existant situé sur la commune de Mauchamps. Il comprend un entrepôt accueillant les activités de la base INTERMARCHÉ LAI dite « MAUCHAMPS 1 » avec des bureaux d'accompagnement, ainsi que des constructions connexes nécessaires au fonctionnement du site.

Construite à la fin des années 60's, et compte tenu des futurs besoins de la zone en développement, la base ne répond plus aux attentes actuelles. Le projet vise donc à finir le processus de démolition de la base existante vétuste et inadaptée pour la reconstruire et la moderniser. Cette nouvelle base vise tant à améliorer les conditions de travail des salariés et réduire les consommations énergétiques que de répondre aux évolutions de l'activité et d'améliorer la desserte et la gestion des flux au niveau de la zone de MAUCHAMPS.

Dans une démarche de valorisation de la construction, le projet visera à respecter la réglementation thermique RE 2020 pour les nouveaux bureaux.

## II. SITUATION GEOGRAPHIQUE DU TERRAIN

Le terrain destiné à la réalisation du projet est situé au 6 Rue Saint-Eloi dit « LES POIRIERS ROUGES » dans la commune de Mauchamps dans le département de l'Essonne (91). Il se situe entre le village historique de Mauchamps et la plateforme Logistique nouvellement achevée depuis Aout 2022 dit «TERRA 1» portée également par la société ITM IMMO LOG.

Le terrain d'assiette du projet totalise une surface de 102 303 m<sup>2</sup> au total est composé des parcelles cadastrales référencées :

« LES POIRIERS ROUGES » :

- 000 ZA 75 (19 537 m<sup>2</sup>)
- 000 ZA 76 (1 703 m<sup>2</sup>)
- 000 ZA 77 (6 592 m<sup>2</sup>)
- 000 ZA 80 (71 486 m<sup>2</sup>)
- 000 ZA 157 (2 985 m<sup>2</sup>)

Le terrain se situe dans la zone UI du PLU dans la commune de Mauchamps. Il est bordé au Nord et à l'Ouest par des parcelles agricoles, à l'Est, par la base logistique Intermarché dite « TERRA 1 », et au Sud par une écurie et des parcelles agricoles. Plus largement, le terrain se situe à proximité de la Nationale 20 par l'Est et du village de Mauchamps par l'Ouest.

### III. PROJET

#### 1. PROGRAMME

Le projet prévoit dans un premier temps la démolition totale de la base existante.

Celle-ci développe les surfaces actuelles suivantes :

Entrepôt existant : 29 454 m<sup>2</sup> de SDP totale  
26 443 m<sup>2</sup> de SDP pour le stockage (rdc)  
3 011 m<sup>2</sup> de SDP pour les bureaux (rdc et r+1)

Le projet vise dans un second temps à la construction de nouveaux bâtiments plus modernes et adaptés aux besoins futurs des activités INTERMARCHÉ.

À terme, les sites « TERRA 1 » nouvellement construit à l'EST du site, objet de la demande et « MAUCHAMPS 1 » existant, auront un fonctionnement complémentaire. Les poids lourds de la base TERRA 1 emprunteront l'accès de MAUCHAMPS 1. Le parking d'attente poids lourd sera lui aussi partagé pour les deux sites.

De fait, la séquence d'entrée sera entièrement réaménagée de sorte à hiérarchiser les flux entre poids lourd, véhicules légers et piétons mais également sécuriser et minimiser les accès via la rue Saint Eloi.

Le terrain réaménagé accueillera donc un nouvel entrepôt. Celui-ci intégrera un nouvel espace dédié aux bureaux et locaux sociaux en excroissance de la façade Sud sur 2 niveaux. Un poste de garde et d'accueil des chauffeurs sera prévu en entrée de site. Des nouveaux aménagements extérieurs seront prévus pour répondre aux besoins de l'exploitation tels que : des aires de stationnement de véhicule légers et poids lourd, une aire couverte pour le stockage extérieur, des quais de chargement et déchargement des produits mais également des dispositifs pour la gestion des eaux pluviales du site et la sécurité incendie.

Les aires de stationnement seront réparties de la façon suivante :

- Une aire de 162 places pour véhicules légers à proximité directe de l'entrée de site.
- Une aire de 62 places pour véhicules poids lourd sous l'aire légère.
- Une petite aire de 5 places pour véhicules légers visiteurs en entrée de site.

Les constructions seront implantées au plus près par rapport à la rue Saint-Eloi à :

- 29 m pour le poste de garde
- 34m pour le local vélo
- 55m pour l'entrepôt

Les constructions seront implantées au plus près par rapport aux limites séparatives à :

- 11.7m pour les citernes de sprinklage
- 16m pour l'entrepôt
- 33m pour le poste de garde

Les constructions seront implantées au plus près entre elles à :

- 14.5m le long de la façade pignon Sud de l'entrepôt existant car constitue une extension

Le projet développera les surfaces suivantes :

PROJET : 36 026 m<sup>2</sup> de Surface de Plancher  
34 526 m<sup>2</sup> d'entrepôt neuf en Rdc  
1 500 m<sup>2</sup> de bureaux en rdc et R+1

## 2. SURFACES DE PLANCHER

Surface Terrain Cadastre m<sup>2</sup> : 102 309  
Surface Terrain d'emprise projet m<sup>2</sup> : 102 099

BATIMENT	LOT	EMPRISE AU SOL	SURFACE TAXABLES	SDP
		m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
LOGISTIQUE EXISTANTE	ENTREPOT RDC			26209
	ENTREPOT MEZZANINE			234
	TOTAL ENTREPOT			26 443.0
	BUREAUX RDC			1663
	BUREAUX R+1			1348
	TOTAL BUREAUX			3 011.0
SURFACE TOTALE EXISTANTE A DEMOLIR				29 454.0

Destination	m <sup>2</sup>	%
Entrepot	34 526.0	96%
Bureaux	1 500	4%
TOTAL	36 026.0	100%

NOUVEAU PROJET	CELLULE 1A		5 008.0	5 008
	CELLULE 1B		5 013.0	5 013
	CELLULE 2		10 067.0	10 067
	CELLULE 3		10 066.0	10 066
	CELLULE CONTENANT		3 022.0	3 022
	LOCAL DE CHARGE		1 080.0	1 080
	ATELIER		270.0	270
	POSTE DE LIVRAISON		57.0	
	LOCAL ONDULEUR/TGBT		57.0	
	LOCAUX ONDULEURS		40.0	
	CHAUFFERIE		60.0	
	TOTAL ENTREPOT	35 000	34 740	34 526.0
	BUREAUX RDC		637	637
	BUREAUX R+1	690	629	629
	TOTAL BUREAUX	690	1 266	1 266
	POSTE DE GARDE/LOC. SOCIAUX	180	239.0	234.00
	ZONE DECHETS	400		
	ABRIS VELO	59		
	AIRE DE LAVAGE	55		
	LOCAL SPK	130	130	
CUVES	311			
GROUPE ELECTROGENE	16			
Ombrières VL	2 046			
Ombrières PL	1 600			
TOTAL ANNEXES	4 797	130	234	
SURFACE TOTALE PROJET NEUF :		40 487.1	36 136.0	36 026.0

L'emprise au sol totale du projet représente 40 487.1 m<sup>2</sup> soit 40% de la surface du terrain.

### 3. REGLEMENTATION

- Les bâtiments ne reçoivent pas de public.
- Le bâtiment logistique projeté relève de la législation en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement pour les rubriques suivantes :
  - 1510 - Régime de l'Enregistrement
  - 2925 – Régime de la Déclaration
  - 2910 – Régime de la Déclaration
- Il n'est pas chauffé à plus de 12°C° et ne relève donc pas de la réglementation RT2012.
- Le bâtiment de bureau projeté relève de la législation du code du travail. Il est chauffé à une température supérieure à 12°C. La réglementation thermique RE2020 s'applique donc aux bureaux.
- AC1 – Eglise Saint-Jean-Baptiste
- La puissance électrique projetée pour l'opération sera de 630 kVA.

### IV. ACCES ET DESSERTES

Le site clôturé dispose de trois accès au total :

- Un accès PL existant au Sud-Est du site, au niveau de la rue Saint-Eloi. Celui-ci sera réutilisé et adapté pour assurer l'entrée et la sortie principale pour le bâtiment entrepôt.
- Un accès VL créer à l'Ouest du premier pour accéder au parking usager dissocié du flux PL.
- Un accès PL existant réaménagé pour l'entrée exclusive des poids lourd au parking d'attente via une voie d'insertion depuis la rue Saint-Eloi.

Les accès sont dimensionnés de manière à permettre le croisement des véhicules et à ne pas gêner la circulation sur la rue. Le contrôle sera assuré par un poste de garde en entrée de site. Le site sera entièrement clôturé des terrains périphériques. Les aires de stationnements PL et VL seront également clôturées du reste du site afin de limiter les intrusions et obliger le passage via le poste de garde.

Les services de secours pourront emprunter les deux accès existants pour satisfaire aux exigences de sécurité et obéir aux réglementations en vigueur établies par les services compétents.

Une petite aire de stationnement VL sera aménagée en entrée de site pour les visiteurs et un stationnement temporaire.

Pour faciliter l'accessibilité et le déchargement, le nouveau bâtiment sera pourvu de :

- 27 quais PL à -1.20m sur la façade Est
- 30 quais PL à -1.20m sur la façade Ouest

## **V. ALTIMETRIE**

La cote des niveaux supérieurs du dallage des RDC des bâtiments sont calés à +0.00m par rapport au Terrain projet.

Elle sera déterminée à +153.00 m NGF.

Ces côtes sont susceptibles d'ajustement en fonction d'une étude précise des terrassements.

## **VI. CONTRAINTES D'URBANISME**

### **PLU DE LA COMMUNE DE MAUCHAMPS – Règlement**

Approuvé le 12 Juin 2014 – Zone UI

*Nota : Dans le cadre du présent projet, une procédure de modification simplifiée du PLU est en cours. Le projet tient compte de cette nouvelle prescription. Celle-ci concernent plus particulièrement l'article UI-10 sur la hauteur des constructions autorisée à 14m à l'acrotère au lieu de 12m initialement.*

### **SECTION 1 – Nature de l'occupation et de l'utilisation des sols**

#### **Article UI-1 – Occupations et utilisations du sol interdites**

Le projet concerne la construction d'un bâtiment à destination d'entrepôt et de bureaux qui sont autorisés en zone UI.

- Conforme à l'article UI-1 du PLU

#### **Article UI-2 – Occupations et utilisation du sol soumises à des conditions particulières**

Le projet ne vise pas d'affouillements ni d'exhaussements des sols qui ne seraient pas en lien à la réalisation du projet d'entrepôt.

- Conforme à l'article UI-2 du PLU

### **SECTION 2 – Conditions de l'occupation du sol**

#### **Article UI-3 – Accès et voirie**

Le projet comporte 3 accès :

- Un accès PL existant au Sud-Est du site, au niveau de la rue Saint-Eloi. Celui-ci sera réutilisé et adapté pour assurer l'entrée et la sortie principale pour le bâtiment entrepôt.

- 
- Un accès VL créer à l'Ouest du premier pour accéder au parking usager dissocié du flux PL.
  - Un accès PL existant réaménagé pour l'entrée exclusive des poids lourd au parking d'attente via une voie d'insertion depuis la rue Saint-Eloi.

Les accès sont dimensionnés de manière à permettre le croisement des véhicules et à ne pas gêner la circulation sur la rue.

Ces voies satisferont aux exigences de la sécurité, de la défense contre l'incendie, de la protection civile et de ramassage des ordures ménagères.

> Conforme à l'article UI-3 du PLU

#### **Article UI-4 – Desserte par les réseaux**

- Le projet sera raccordé au réseau collectif de distribution d'eau potable sous pression.
- Le projet sera raccordé au réseau collectif d'assainissement des eaux usées existant et réalisé en conformité avec la réglementation et les prescriptions du service gestionnaire.
- Les réseaux secs seront réalisés en souterrain.
- Assainissement pluvial :

Conformément à la réglementation en vigueur, les eaux pluviales seront gérées à la parcelle. Elles seront stockées et/ou infiltrées si le terrain le permet. Les ouvrages suivront les préconisations énoncées dans le schéma directeur d'assainissement du Syndicat Mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO), du SDAGE Seine Normandie et du SAGE de Beauce.

Après consultation des différents documents et services instructeurs, les caractéristiques et contraintes suivantes ont été retenues pour les calculs hydrauliques :

- Période de retour des pluies de 20 ans
- Pluie d'une durée de 4h
- Rejet dans le réseau à hauteur de 1l/s/ha,
- Mise en place d'une vanne de confinement pour les eaux issues des parkings VL et PL.

Les coefficients de perméabilité des sols, obtenus après 4 essais réalisés par un bureau d'étude compétent, permettent de considérer les sols comme imperméables dans lesquels l'infiltration des eaux n'est pas possible.

Les eaux pluviales seront donc captées par des canalisations (descentes de toiture ou grille-avaloir pour les eaux de voirie) et stockées dans un unique bassin étanché d'une capacité de 4 624 m<sup>3</sup>. Le positionnement des conduites et les futures pentes de voiries et d'espaces aménagés permettent de gérer les eaux pluviales selon un seul bassin versant.

Les eaux de voiries seront prétraitées dans des séparateurs à hydrocarbures dédiés avant passage dans le bassin. Dans le souci d'une solution pérenne le rejet final se fera via le point existant dans le drain communal pluvial installé en 2007 situé dans l'angle Ouest du site, sur la Rue de la Croix pour rejoindre le réseau pluvial de Saint-Sulpice de Favières.

Le confinement des eaux d'incendies est prévu dans le bassin de rétention des eaux pluviales, moyennant le volume de la D9a en supplément du volume de rétention d'une pluie vicennale (sans prise en compte du volume d'eau lié aux intempéries de 10 l/m<sup>2</sup>).

Le volume de rétention minimum des eaux d'extinctions pour le projet de la base logistique de Mauchamps est estimé à 2911 m<sup>3</sup>, dont 791 m<sup>3</sup> de volume d'eau liés aux intempéries.

**Ci-dessous, les paramètres de calculs utilisés pour l'hypothèse 1 :**

		Projet
Surface totale		10.2 ha
Coefficient d'apport (Ca)		0.73
Surface active (SA)		7.48 ha
Période de retour de la pluie (T)		<b>20 ans</b>
Paramètres de la Loi de Montana	Durée de la pluie	4 H
	Hauteur d'eau	55 mm
Débit de fuite spécifique		<b>1,00 l/s/ha</b>
Débit de fuite		10.2 l/s
<b>Volume minimal de stockage des eaux pluviales</b>		<b>3970 m<sup>3</sup></b>
Temps de vidange		108 h (4.5j)

L'ensemble des calculs a été établi selon les exigences du Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales du bassin de l'Orge.

Le temps de vidange de l'ouvrage est très conséquent (4.5 jours), pouvant poser problème sur des pluies de fortes intensités consécutives.

**Ci-dessous, les paramètres de calculs utilisés pour l'hypothèse 2 :**



La dernière hypothèse prend en compte une pluie décennale à laquelle on ajoute les eaux d'extinction d'incendie (D9A) sans le volume des eaux liées aux intempéries.

		Projet
Surface totale		10.2 ha
Coefficient d'apport (Ca)		0.73
Surface active (Sa)		7.48 ha
Période de retour de la pluie (T)		10 ans
Paramètres de la Loi de Montana	Durée de la pluie	4 H
	Hauteur d'eau	35 mm
Débit de fuite spécifique		1,00 l/s/ha
Débit de fuite		10.2 l/s
<b>Volume minimal de stockage des eaux pluviales</b>		<b>2400 m3</b>
Volume D9A		2911 m3
Volume lié aux intempéries		- 791 m3
<b>Volume total</b>		<b>4520 m3</b>
Temps de vidange		<b>65,5 h + 58 h = 123.5 h</b>

La vidange du bassin avec une pluie décennale de 4h est estimée à 65.5 h. L'ajout du volume de la D9A induit une augmentation du temps de vidange de 56 h.

Pour des pluies exceptionnelles d'occurrences supérieure à la vingtennale (55 mm en 4h) ou décennale selon l'hypothèse sélectionnée, le bassin de rétention montera en charge, ainsi que les réseaux en amont.

Compte tenu de la faible pente sur le site et de la quantité de réseaux pluviaux à mettre en place, le volume de surverse disponible sera conséquent. Cependant, en cas de débordement de l'ensemble du réseau, une surverse gravitaire de l'ouvrage est à prévoir avec un débordement de la lame d'eau en direction de la Rue de la Croix et des champs agricoles bordants le site. Aucune habitation n'est recensée à proximité.

➤ Conforme à l'article UI-4 du PLU

#### Article UI-5 – Superficie minimale des terrains constructibles

Non réglementé

- Conforme à l'article UI-5 du PLU

#### **Article UI-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques**

*Les constructions doivent s'implanter en retrait d'au moins 7 mètres par rapport à la limite des voies et emprises publiques.*

Les bâtiments sont implantés, au plus près, par rapport à la Rue Saint-Eloi à :

- 29 m pour le poste de garde
- 34m pour le local vélo
- 55m pour l'entrepôt
- 26m pour les ombrières véhicules légers

- Conforme à l'article UI-6 du PLU

#### **Article UI-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives**

*Sur toute la longueur des limites séparatives, la marge d'isolement d'une construction ne peut être inférieure à 10 mètres.*

Les bâtiments sont implantés, au plus près, par rapport aux limites séparatives à :

- 11m entre le Local sprinklage et la limite séparative Ouest
- 22m entre les locaux techniques et la limite séparative Est
- 26m entre le auvent et la limite séparative Nord
- 35m entre l'ombrière PL et la limite Nord-Ouest
- 18m entre l'ombrière PL et la limite Sud-Ouest

- Conforme à l'article UI-7 du PLU

#### **Article UI-8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres**

*Non réglementé*

- Conforme à l'article UI-8 du PLU

#### **Article UI-9 – Emprise au sol**

*L'emprise au sol de l'ensemble des constructions ne pourra excéder 65% de la superficie de l'unité foncière.*

---

L'ensemble des constructions représente une emprise au sol de 40 487.1 m<sup>2</sup> soit 40% de l'unité foncière.

> Conforme à l'article UI-9 du PLU

### Article UI-10 – Hauteur maximum des constructions

*La hauteur des constructions est limitée à 12 mètres à l'égout du toit ou à l'acrotère pour les toitures terrasses.*

*Rappel : Dans le cadre de la modification simplifiée en cours d'établissement autorisant une hauteur des constructions limitée à 14 mètres à l'égout du toit ou à l'acrotère pour les toitures terrasses, le projet se conformera à cette nouvelle prescription.*

Dans le cadre du projet, la toiture sera constituée d'une toiture dite « plate » ou toiture « terrasse », acceptant un degré de pente faible pour l'efficacité des évacuations des eaux pluviales.

L'acrotère au point le plus haut de l'entrepôt est situé à 13.65m.

Le niveau de la noue le plus haut de l'entrepôt est situé à 12.65m.

> Conforme à l'article UI-10 du PLU suite à la modification simplifiée du ...

### Article UI-11 – Aspect extérieur

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un réaménagement complet du site existant. L'implantation de la construction principale à vocation d'entrepôt suivra celle de la plateforme existante de sorte à minimiser le nouvel impact visuel.

Les nouvelles constructions feront écho à la plateforme logistique nouvellement construite sur le terrain voisin dans leurs formes, leurs matériaux et leurs coloris pour homogénéiser l'ensemble des constructions de la zone. De fait, les façades seront majoritairement traitées avec un revêtement métallique à ondes verticales et de teintes gris moyen tel que la plateforme voisine dite « TERRA 1 ». Les angles de l'entrepôt seront marqués de la même manière avec un revêtement métallique plan et de même teinte. Le bâtiment adoptera la charte architecturale propre aux activités d'Intermarché pour être identifiable depuis l'espace public et conserver la logique de fonctionnement de la base via la signalétique en dégradé de couleur des zones de quai.

Les portes industrielles utilisées pour le chargement et déchargement seront de teintes rouge (RAL 3000), conformément à la charte architecturale des autres bases.

Au-dessus de ces portes de quais seront disposées de larges bandeaux en panneaux translucides afin d'apporter lumière naturelle dans l'entrepôt et rythmer le linéaire de façade.

Les équipements techniques et les installations liées à la production d'énergie seront intégrés à l'ensemble de la construction par un traitement de même nature ou similaire.

Le bâtiment dédié aux bureaux, en excroissance du pignon Sud de l'entrepôt, sera traité dans des teintes similaires allant du gris moyen au gris beige pour dissocier l'usage tertiaire de l'entrepôt. Le revêtement métallique choisi sera plan avec un calepinage marquant les ouvertures. Des brises soleil seront implantés en partie haute des châssis et impostes répondre aux besoins de protection solaire. Ceux-ci seront désignés à clair voie de teinte gris moyen.

La toiture, cinquième façade de l'entrepôt projetée, sera recouverte de panneaux photovoltaïques à hauteur de 30% de sa surface afin de répondre aux obligations réglementaires de l'article L111-18-1 de la loi énergie climat (excluant les surfaces additionnées d'éléments techniques et de sécurité liés à la réglementation des bâtiments classés au titre des installations classées pour l'environnement). La mise en place de cette solution photovoltaïque permettra un fonctionnement du site en partie en autoconsommation.

Cette solution sera complétée par la mise en place d'ombrières photovoltaïques au droit des parking véhicules légers et poids lourd sur une partie à hauteur de 3 646 m<sup>2</sup> au total.

Cette approche permettra de renforcer d'une part la production installée en toiture de l'entrepôt mais également diminuer l'accumulation de chaleur que produit généralement les zones de parking goudronnées.

Rappel Surface de la toiture	34 526.0	
Surface technique à exclure de l'emprise (bande de protection, lanternaux...)	9 307.0	
TOTAL SURFACE CONSIDÉRÉE POUR LE CALCUL	25 219.0	
<b>LOI ENERGIE CLIMAT L-111-18-1 = 30% de l'emprise</b>	<b>7 566</b>	<b>30%</b>
Panneaux photovoltaïques Projet	6 442	U

Surface d'ombrières Photovoltaïques sur parking VL	2 046	
Surface d'ombrières photovoltaïques sur parking PL	1 600	
Total	3 646	100%

Le site sera entièrement clôturé sur sa périphérie. La clôture aura une hauteur de 2.00m. Elle sera constituée de treillis métalliques sur piquets métalliques et barrières en tube de section carrées de même hauteur que le grillage et de couleur vert sombre.

➤ Conforme à l'article UI-11 du PLU

## Article UI-12 – Stationnement

PLACES DE PARKING	PROJET	PROJET	TOTAL PLACES	ELEC place	PMR place
	places véhicules légers	places véhicules légers			
	BUREAUX (1pl/40m <sup>2</sup> )	ENTREPOT (non.reg)		20%>40pl / 10%<	1pl/50
PLU	38	0	38	8	1
PROJET	40	122	162	32	4

STATIONNEMENT VELO	BUREAUX (1.5m <sup>2</sup> /100m <sup>2</sup> )
PDUJF	22.5
PROJET	57